



Addenda 1

À TOUS LES SOUMISSIONNAIRES

L'entrepreneur général et les sous-traitants concernés par le présent addenda devront considérer les informations suivantes en remplacement de l'information contenue dans les dessins et devis, dans la mesure indiquée, et incorporer son contenu, car il fera partie des documents contractuels. L'entrepreneur général doit, dès réception de cet addenda, en informer immédiatement ses sous-traitants de sa teneur, car les exigences ou modifications qui y sont contenues demeurent sous son entière responsabilité.

STRUCTURE

Note générale

Pour tous les éléments modifiés et/ou ajoutés aux dessins, voir l'indicateur « symbole du triangle » avec l'inscription « 1 » aux dessins en annexe.

Feuille S03

1. Détail typique 8 : Diamètre du poteau de support et espacement spécifié.
2. Détail typique 9 : Détails du bras de poteau rajoutés.

Addendum 1

TO ALL BIDDERS

The general contractor and the subcontractors concerned by this addendum shall consider the following information in lieu of the information contained in the drawings and specifications, to the extent indicated, and incorporate its content, as it will form part of the contractual documents. The general contractor must, upon receipt of this addendum, inform his subcontractors of its content because the requirements or modifications requested herein are under his sole responsibility.

STRUCTURE

General note

For all elements modified and / or added to the drawings, see the "triangle symbol" indicator with the inscription "1" in the attached drawings.

Sheet S03

1. Typical Detail 8: Support post diameter and spacing specified.
2. Typical detail 9: Post arm details added



CIVIL

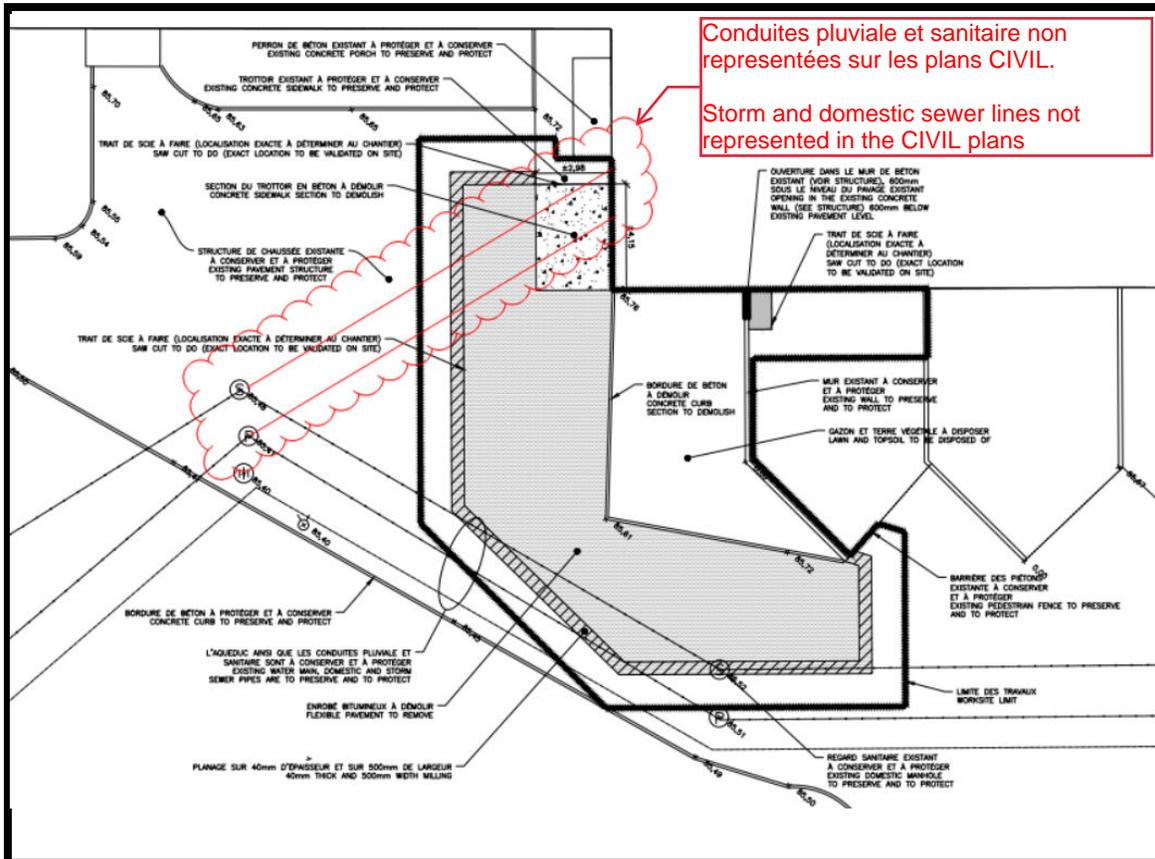
La présente section de l'addenda a pour but de notifier de l'existence de deux conduites d'égout sanitaire et pluvial non représentées sur les plans.

- Veuillez noter qu'une conduite sanitaire de ø200mm et une conduite d'égout pluviale de ø300mm n'ont pas été représentées sur les plans civils. Ces deux conduites sont à conserver et protéger. L'emplacement réel sera confirmé par un étude de localisation de services souterrains fourni par le Service Correctionnel du Canada après l'octroi du contrat.

CIVIL

The purpose of this section of the addendum is to notify of the existence of two sanitary and storm sewer pipes not shown on the plans.

- Please note that a ø200mm sanitary pipe and a ø300mm storm sewer pipe have not been represented in the civil plans. These two lines are to be preserved and protected. Real location will be defined by a location of underground utilities study provided by Correctional Service Canada after the award of the contract.





Questions

Clarifiez le plan électrique des lampadaires.

- Des lampadaires ne sont pas compris dans la portée des travaux du projet.

Clarify the electric plan for the lamps.

- There is no lamps included in the scope of work for this project.

Quel est l'horaire de travail pour le projet?

- L'entrepreneur pourra disposer des lieux avec un horaire de base de lundi à vendredi, de 7 h à 17 h. Toutefois, un horaire prolongé pourrait être accordé au besoin avec l'établissement.

What are the working hours for the project?

- The contractor may use the premises with a basic schedule from Monday to Friday, from 7 a.m. to 5 p.m. However, extended hours could be agreed with the establishment if needed.

Le plan C02 indique une clôture en Béton projetée. Je ne vois pas cela dans les plans de structure.

- Pour le béton « projeté », c'est dans le sens de béton « futur ». Il n'y aura pas de béton projeté (avec un lanceur) sur le projet.

The C02 plan indicates a projected concrete fence. I do not see this in the structural plans.

- For "projected" concrete fence, it is in the sense of "future" concrete. There will be no shotcrete on the project.

Quel est l'espacement des bras de poteaux pour les supports du fil barbelé ?

- L'espacement est indiqué dans la feuille S03 du présent addenda.

What is the post arms spacing for the barbed wire supports?

- The spacing is indicated in Sheet S03 of the present addendum.

Quelle est la profondeur des conduites pluviale et sanitaire ?

- Veuillez faire référence au plans d'origine QU-85-130-GC-12 en pièce jointe pour des détails supplémentaires concernant les niveaux des conduites d'égout pluvial et d'égout sanitaire à protéger dans le secteur des travaux.

How deep are the storm and sanitary pipes?

- Please refer to the original plans QU-85-130-GC-12 in attachment for additional details concerning the level of the storm and sanitary sewer pipes to be protected in the worksite limit.

SPECIFICATIONS

GENERAL DIMENSION LINE

- QUOTES SUPERSEDE DIMENSIONS TAKEN TO SCALE. DETAILS DRAWINGS SUPERSEDE GENERAL VIEW. IN CASE OF IMPRECISION, FOLLOW THE ENGINEER'S DIRECTIVES. DO NOT USE DIMENSIONS TAKEN TO SCALE.
- THE CONTRACTOR SHALL NOT EXCEED LIVE LOADS GIVEN ON DRAWINGS DURING CONSTRUCTION.
- ALL CONSTRUCTION JOINTS NOT INDICATED ON DRAWINGS NEED BE APPROVED BY CDC REPRESENTATIVE.
- THE CONTRACTOR SHALL MEASURE AND VERIFY ON SITE ALL DIMENSIONS, LEVELS, ENCUMBRANCE OR ANY CONDITIONS THAT MAY AFFECT EXECUTION AND ADVISE THE ENGINEER.
- THE CONTRACTOR SHALL REPORT TO THE CDC REPRESENTATIVE ANY INCONSISTENCIES THAT MAY EXIST BETWEEN STRUCTURAL, ARCHITECTURAL AND MECHANICALS / ELECTRICAL DRAWINGS.
- STANDARDS REFERRED HEREIN ARE THE MOST CURRENT STANDARD AT THE DAY OF BIDDING.

SHOP DRAWING

- SUBMIT COPIES OF THE DRAWINGS TO THE ENGINEER FOR COMMENTS WORKSHOP, PRODUCT DESCRIPTIONS AND PRESCRIBED SAMPLES.
- IT IS PROHIBITED TO UNDERTAKE WORK WHOSE DRAWINGS WORKSHOP, SAMPLES AND PRODUCT DESCRIPTIONS HAVE NOT BEEN RETURNED WITH THE ENGINEER'S COMMENTS.
- THE OWNER WILL PROVIDE THE CONTRACTOR WITH TWO (2) COPIES OF PLANS THAT MUST BE GIVEN TO HIM AT THE END OF CONSTRUCTION. WRITE IN RED ON A SINGLE SET OF DRAWINGS, THE DEVIATIONS FROM THE PRESCRIPTIONS OF THE CONTRACTUAL DOCUMENTS AND ONCE THE WORK HAS BEEN COMPLETED CAREFULLY TRANSCRIBE THESE CHANGES ON THE SECOND SET OF DRAWINGS, HAND OVER THE TWO COMPLETE SETS OF DRAWINGS TO THE OWNER.

DEMOLITION

- PREPARE A FILE CONTAINING THE INVENTORY OF THE SITE BEFORE THE START OF THE WORK.
- PROVIDE AND SET UP WASTE CHUTES, SCREENS, BARRICADES AND SAFETY SCAFFOLDING FOR THE PROTECTION OF WORKERS AND REPRESENTATIVES OF THE OWNER ON SITE.
- TAKE ALL NECESSARY MEASURES TO PREVENT ANY TRAVEL OR SUBSIDENCE OF STRUCTURES, ADJACENT BUILDING PARTS TO BE RETAINED AND TO PREVENT THEM FROM BEING DAMAGED. PROVIDE AND INSTALL THE REINFORCEMENT AND SHORING PARTS AND CARRY OUT THE WORK OF UNDERPINNING NECESSARY. REPAIR DAMAGED STRUCTURES DURING DEMOLITION WORK.
- CARRY OUT STRUCTURAL DEMOLITION WORK IN ACCORDANCE WITH THE CSA-S350-M1980(R2003) STANDARD.
- INSTALL CANAVASES TO PREVENT DUST FROM SPREADING BY OUTSIDE THE WORK BOUNDARY.
- ENSURE THAT DEMOLITIONS DO NOT OBSTRUCT THE EVACUATION SYSTEM SURFACE WATER, OR ELECTRICAL AND MECHANICAL SYSTEMS THAT MUST REMAIN IN WORKING ORDER.
- INSTALL THE REQUIRED REINFORCEMENTS AND/OR TEMPORARY SUPPORTS BEFORE STARTING THE DEMOLITION.
- INSTALL ALL REINFORCEMENT BEAMS ACCORDING TO THE FRONT PLAN BEFORE MAKING THE OPENINGS IN THE SLAB. BEAM ANCHORAGES AND THE NON-SHRINK GROUT UNDER THE EXISTING SLAB MUST BE INSTALLED BEFORE THE DEMOLITION OF THE SLAB.
- AT THE DEMOLITION LIMITS, ALL CONCRETE ELEMENTS TO BE DISMANTLED MUST BE CUT IN STRAIGHT LINES WITH A SAW.
- UNLESS OTHERWISE SPECIFIED, REMOVE ALL PRODUCTS FROM THE SITE OF DEMOLITION AND DISPOSE OF IT IN ACCORDANCE WITH THE REGULATIONS IN FORCE.
- DO NOT UNDERTAKE ANY DEMOLITION OR DISMANTLING WORK OF STRUCTURAL ELEMENTS BEFORE SUBMITTING THE PLANS TO THE ENGINEER OF PROVISIONAL WORKS, THE METHODS AND PROCEDURES ENVISAGED SIGNED AND SEALED BY AN ENGINEER PAID BY THE CONTRACTOR.
- PROVIDE A CERTIFICATE OF CONFORMITY OF THE PROVISIONAL WORKS OF AN ENGINEER BEFORE THE DEMOLITION WORK.
- CLEAN ALL SURFACES SOLED BY THE WORK.
- ALL CONCRETE ELEMENTS AND FLOOR SLABS SHOWN IN THE DRAWINGS MUST BE CONSIDERED AS REINFORCED WITH REINFORCING BARS.
- VALIDATE ALL DEMOLITION LIMITS WITH DOCUMENTS FROM OTHER DISCIPLINES.
- LOCATE UNDERGROUND NETWORKS BEFORE STARTING DEMOLITION.

CONCEPTION

- CODES AND REFERENCES USED FOR CONCEPTION AND TO USE FOR CONSTRUCTION ARE:
 - QUEBEC CONSTRUCTION CODE 2015, CHAPTER 1 - BUILDING, AND NATIONAL BUILDING CODE OF CANADA 2015
 - CONCRETE : CSA-A23.1-14
 - STEEL STRUCTURES : CSA-S16-14
 - COLD-FORMED STEEL : CAN/CSA-A136-12
 - WOOD : CSA-O86-14
 - MASONRY : CSA-S304-14

CONCEPTION CRITERIA

- LOCALITY : PORT-CARTIER
- IMPORTANCE FACTOR : NORMAL
- EARTHQUAKE LOADS:
 - o SRS'S : CONVENTIONAL CONSTRUCTION - RD = 1.5, RO = 1.3
 - o SA (0,2) = 0,323 SA (0,5) = 0,169, SA (1,0) = 0,084, SA (2,0) = 0,004, PGA = 0,21
 - o IMPORTANCE FACTOR : IE = 1,0 (NORMAL)
 - o SITE CLASSIFICATION : D

WIND LOADS :

- o Q (150)=0,54 kPa

SNOW AND RAIN LOADS :

- o Ss (150) = 4,1 kPa
- o S_r (150) = 0,4 kPa

CONCRETE FORMWORK

- THE CONTRACTOR SHALL PROVIDE FORMWORK PLANS FOR APPROVAL AND SCAFFOLDING PLANS CARRYING A STAMP AND SIGNATURE BY AN ENGINEER APPOINTED BY HIM.
- THE CALCULATIONS AND CONSTRUCTION OF THE FORMWORK AND SHORING ARE UNDER THE RESPONSIBILITY OF AN ENGINEER RETAINED AND PAID BY THE CONTRACTOR.
- THE FORMWORK MUST BE DESIGNED AND CONSTRUCTED IN ACCORDANCE WITH THE STANDARDS CSA A23.1-14 AND CAN/CSA-S289.3-M92(R2013).
- ALL FORMS WILL BE STRAIGHT, LEVEL AND PLUMB. THE JOINTS WILL BE HORIZONTAL OR VERTICAL. THE JOINTS WILL BE WATERPROOF FOR PREVENT THE FLOW OF CEMENT MILK AND MUST BE BUILT TO BE EASILY REMOVED WITHOUT DAMAGING THE CONCRETE.
- THE FORMS WILL BE MADE OF PLYWOOD AND WOOD MATERIALS IN ACCORDANCE WITH THE MOST RECENT STANDARDS CSA A23.1-14 AND CSA O121-08(R2013).
- THE FALL HEIGHT OF THE CONCRETE IS 1.5 M. MAXIMUM.
- FOR WALLS, MAKE THE FORMS STRONG ENOUGH TO ALLOW THE USE OF VIBRATORS.
- FOR SLABS, THE FORMWORK MUST BE ABLE TO SUPPORT THE LIQUID CONCRETE LOAD, PLUS A 50% LOAD WITHOUT DEFLECTION APPRECIABLE.
- DO NOT OIL THE FORMWORK WHERE COATINGS, PAINTS OR OTHER FINISHES IS TO BE APPLIED ON CONCRETE

- AFTER THE CONCRETE IS POURED, WITH THE ENGINEER'S APPROVAL, STRIPPING CAN BE DONE AFTER THE TIME PERIODS:
 - WHEEL BASES AND RAFTS : 1 DAY
 - WALLS AND COLUMNS : 7 DAYS
 - SIDES OF THE BEAMS : 7 DAYS
 - UNDERSIDE OF THE BEAMS
 - WITHOUT CONSTRUCTION LOAD : 15 DAYS
 - UNDERSIDE OF THE BEAMS
 - WITH CONSTRUCTION LOAD : 21 DAYS
 - TOLERANCE IN VERTICAL AND HORIZONTAL PLANS OF COFFRAGES: 8 MM.
 - TOLERANCE FOR THE LOCATION OF ANCHOR BOLTS AND OBJECTS BUILT-IN: 1.5 MM.

CONCRETE FINISH

- WHEN THE CONCRETE IS EXPOSED, THE CONES OF THE TIE RODS OF FORMWORK MUST BE VERTICALLY AND HORIZONTALLY ALIGNED AND FILLED WITH MORTAR.
- SEALING MORTAR FOR THE HOLES IN THE CONES OF THE TIE RODS: TWO (2) COMPONENT POLYMER MODIFIED, CEMENTED AND FAST SETTING MORTAR, SUCH AS: SIKATOP 123 PLUS OR SIKATOP 123 PLUS WINTER GRADE IF WEATHER CONDITIONS REQUIRE IT. EUCLID SUPREME VERTICAL COAT OR MASTEREMACO VERTICAL OVERHEAD 150HCR (FORMER ZERO-C VERTICAL OVERHEAD MORTAR) BASF.

- FOR ALL EXPOSED SURFACES, USE NEW PLYWOOD WITH HIGH DENSITY COATING, IN ACCORDANCE WITH CSA-O121-08(R2013) AND INSTALL THE RODS IN THE FORMWORK AFTER THE STRIPPING, NO PART OF THE TIE ROD MUST BE PRESENT LESS THAN 15 MM FROM THE SURFACE.
- FOR ALL PROTRUDING CORNERS OF EXPOSED CONCRETE ELEMENTS, PROVIDE 25 MM CHAMFERS, EVEN IF THERE ARE NO INDICATIONS ON THE PLANS.
- THE "DURAFORM" TYPE FORMWORK IS STRICTLY PROHIBITED ON VISIBLE SURFACES.
- MAKE CHAMFERS ON ALL VISIBLE CORNERS.

CAST-IN-PLACE CONCRETE

- CONCRETE PROVIDER SHALL BE CERTIFIED BY THE BNO IN ACCORDANCE WITH REQUIREMENTS OF BNO 2621-805 QUALIFICATION PAMPHLET. PROVIDE THE CERTIFICATE TO OWNER REPRESENTATIVE PRIOR TO BEGINNING WORK.
- ALL MATERIALS AND EXECUTION SHALL COMPLY WITH CSA-A23.1-14.
- THE INSPECTION AND TESTING OF CONCRETE AND CONCRETE MATERIALS ARE MADE BY AN INSPECTION BODY CHOSEN BY THE PROJECT OWNER WHICH WILL ITSELF PAY THE COSTS INCURRED DIRECTLY TO THE ORGANIZATION. ALLOW FREE ACCESS FOR SUCH TESTS AND INSPECTIONS.
- PROVIDE A SERIES OF COMPLETE TESTS FOR EACH 50 CUBIC METRES OF CONCRETE OR LESS, AND IN ALL CASES AT LEAST ONE SERIES FOR EACH TYPE OF CONCRETE FOR EACH DAY OF POURING.

- EACH SERIES OF TESTS SHALL INCLUDE ONE SLUMP TEST, ONE TEST WITH REGARD TO AIR CONTENT, TEMPERATURE MEASUREMENTS, AND AT LEAST THREE (3) SAMPLES (CYLINDERS) FOR THE RESISTANCE TESTS TO COMPRESSION. ALL IN ACCORDANCE WITH CSA-A23.2-14. TO TEST IT ONE OF THE THREE CYLINDERS AT SEVEN (7) DAYS AND THE OTHER TWO AT AT TWENTY-EIGHT (28) DAYS.

- COMPRESSIVE STRENGTH AT 28 DAYS AND EXPOSURE CLASS:

- o LUMBS, SHEAR WALLS AND STRUCTURAL SLABS : 35 MPa N
- o NON SHRINK GROUT 50 MPa N
- o FOUNDATION WALL, FOOTING 30 MPa F-2

PROTECTION AND CONCRETE CURE

- ALL CONCRETE SURFACES MUST BE KEPT WET FOR 7 DAYS USING NCF ULTRA-CURE COVERS PROTECT AGAINST THE COLD IN ORDER TO MAINTAIN A TEMPERATURE OF 10° C DURING THE CURE (7 DAYS MINIMUM).
- USE CONCRETE PREPARED IN ACCORDANCE WITH CSA-A23.1-14 AND SPECIFICATIONS OF THIS QUOTATION. CONCRETE MIXED AT THE SITE CAN BE USED FOR INSTALLATIONS NOT EXCEEDING 1 CUBIC METRE AND TO FILL MASONRY CELLS AND LINTEL BLOCS.
- DO NOT USE CHLORIDE-BASED OR CALCIUM-CHLORIDE-BASED ADJUVANTS
- CONSOLIDATE THE CONCRETE WITH VIBRATOR OR VIBRATING ROLLERS TO OBTAIN A DENSE CONCRETE FREE OF HONEYCOMB, THEN TALLOW AND FINISH ON THE INDICATED SLOPES.

- DEFECTIVE, SOILED OR DEBRIS-CONTAINING CONCRETE WILL BE REPAIRED ACCORDING TO ENGINEERS' INSTRUCTIONS AT THE CONTRACTOR'S EXPENSE.

- CONTINUOUSLY POUR CONCRETE TO A CONSTRUCTION JOINT PRE-DETERMINED.

- ALL SURFACES TO BE GROUDED MUST BE BUSH-HAMMERED AFTER THE CONCRETE HAS SET.

- FOR POURING CONCRETE OVER EXISTING CONCRETE PLUG THE SURFACE OF THE EXISTING CONCRETE, CLEAN IT AND SATURATE IT WITH WATER AT LEAST 2 HOURS BEFORE POURING BY FLOODING THE SURFACE WITH WATER FOR A MINIMUM OF 2 CONTINUOUS MINUTES. POUR THE CONCRETE WHEN THE SURFACE OF THE EXISTING CONCRETE IS SATURATED WITH WATER BUT SUPERFICIALLY DRY. HAVE THE SURFACE APPROVED BY THE ENGINEER BEFORE INSTALLING THE REINFORCEMENT.

- DO NOT POUR THE CONCRETE UNTIL THE SUPPORTING FLOOR AND REINFORCEMENT HAVE BEEN POURED HAVE BEEN INSPECTED BY THE PROJECT ENGINEER.

- PLACE ALL BURIED DUCTS AT MID-THICKNESS OF THE SLAB, EXCEPT FOR THE CONDUITS THAT CROSS EACH OTHER.

- REPAIR ANY BROKEN OR CHIPPED CONCRETE. COVER THE SURFACE TO BE REPAIRED OF A CONCRETE BOND ING AGENT AND REFILL WITH CEMENT MORTAR OR GROUT WITHOUT SHRINKAGE.

- STEEL ON A 25 MM DEPTH OF THE RETREATING AND EXPANSION IN WALLS AND SLABS AND FILL THEM USING A BINDING AGENT AND EXPANSION GROUT. ALL IN ACCORDANCE WITH THE MANUFACTURER'S RECOMMENDATIONS.

NON-SHRINK GROUT

- THE GROUT WILL HAVE A COMPRESSURE RESISTANCE of 50 MPa AT 7 DAYS. MIX AND PLACE ACCORDING TO THE MANUFACTURER'S RECOMMENDATIONS.
- PLACE A NON-SHRINK GROUT UNDERNEATH ALL BASE PLATES, OF ALL MACHINE BASES AND BETWEEN THE TOP ALL REINFORCEMENT BEAMS OF AND THE UNDERSIDE OF THE EXISTING FLOOR STRUCTURE.

REINFORCING BARS

- WELDED STEEL COMPLIED TO CSA-G30-18-09(R2014), grade 400W or ASTM A 706/A 706M-16, grade 60
- GALVANIZED WIRE MESH: IN ACCORDANCE WITH ASTM STANDARD A 1060/A 1060M-15.
- METALLIC TRELLIS: COMPLIANCE WITH ASTM STANDARD A 1064/A 1064M-16b.
- THE LENGTH OF THE BARS DOES NOT INCLUDE THE HOOK, S.I.C.
- ALL OVERLAPS ARE OF CLASS 'B' S.I.C.
- THE ENTIRE STEEL STRUCTURE IS GALVANIZED.

CONCRETE COVER

SURFACE SITUATION IN RELATION TO WEATHER	EXPOSED	NON-EXPOSED
CONCRETE DEPOSITED AGAINST THE FLOOR AND REMAINING IN PERMANENT CONTACT WITH THE LATTER	75 mm	75 mm
BEAM, POST, EMPATTEMENT	50 mm	40 mm
CALPERS, FRET, SPIRALS	40 mm	30 mm
SLABS, WALLS, JOIST 20M AND LESS	30 mm	25 mm
SLABS, WALLS, JOIST BEAMS 20M AND MORELESS	1.5 db (MAX 50 mm)	1.0 db

CHEMICAL ADHESIVE SYSTEM

- CHEMICAL ADHESIVE SYSTEM: TWO COMPONENTS STRUCTURAL EPOXYIC RESIN, UNLESS OTHERWISE INDICATED, USE THE FOLLOWING PRODUCTS OR AND EQUIVALENT APPROVED PRODUCTS:
 - o RE-600-SD ADHESIVE BY HILTI FOR GENERAL USE.
 - o HIT HY-200 ADHESIVE BY HILTI FOR APPLICATIONS REQUIRING RAPID SETTING OF ADHESIVE, SUCH AS OVERHEAD APPLICATION, OR FOR APPLICATION AT COLD TEMPERATURES, BUT NOT COLDER THAN -10 °C.

STEEL STRUCTURES

MATERIALS

- o W, WT, HP, M AND S SECTIONS : ASTM A 913/A 913M-15 OR ASTM A 992/A 992M-11(2015) GRADE 50
- o HOLLOW STRUCTURAL SECTION (HSS) : ASTM A 500/A 500-13M CLASS C, GRADE C (50 KSI) OR
- o HOLLOW STRUCTURAL SECTION (HSS) : CSA G40.20/G40.21-13 350W OR ASTM A 1085-15 OR ASTM A 500/A 500-13M CLASS C, GRADE B (46 KSI) OR ASTM A 1085-15
- o ANGLE (L) AND CHANNELS (C) : CSA G40.20/G40.21-13 300W OR ASTM A 1011/A 1011M-15
- o STUDS : CSA W59-13, APPENDIX H, TYPE B AND ASTM A 108-13, GRADE 1010 TO 1020
- o STEEL PLATES (65 MM THICK OR LESS) : CSA G40.20/G40.21-13 350W OR ASTM A 572/A 572M-15 (GRADE 50) (345 MPa)
- o BOLTS : ASTM A436-11
- o NUTS : ASTM A563-15
- o WASHERS : ASTM F436-11
- o ANCHOR RODS (REBARS) : CSA C33-18-09(R2014), 400W
- o ANCHOR RODS : ASTM A 307-14 OR ASTM A 307A 30M-14
- o HIGH RESISTANCE ANCHOR RODS : ASTM A 193/A 193M-16 TYPE B7 OR ASTM F 1554-15 GRADE 105
- o WELDS (E490X) : CSA W59-13, CSA W55.3-08(R2013) AND CSA W47.1-09(R2014)
- o HOT-DIPPED GALVANIZING : ASTM A 123/A 123M-15
- o SHOP-APPLIED PRIMER, GREY : NO PRIMER
- o NUTS TO BE FIREPROOFED : CISCP/PIA 1-73A
- o STEEL AT THE INTERIOR OF BUILDING : CISCP/PIA 2-75
- o STEEL USED OUTSIDE OR TO BE PAINTED :

- ALL EXPOSED STEEL IS GALVANIZED.

- ALL FIELD RETOUCHING ON GALVANIZED STEEL MUST BE DONE WITH A ZINC-RICH COATING IN ACCORDANCE WITH CAN/CSG 9-181-99 AND ASTM A 780/A 780M-09 (2015) CONTAINING AT LEAST 92% METALLIC ZINC IN THE DRY FILM, APPLIED BY BRUSH.

- THE ANCHORAGES OF THE STEEL STRUCTURES MUST BE PLACED USING A TEMPLATE, WITH A TOLERANCE 1.5 MM FROM THE LOCATION AND ELEVATION INDICATED ON THE REVISED MOUNTING PLANS. CORRECT ALL ERRORS AND DISCREPANCIES BEFORE STARTING ASSEMBLY.

- THE CONTRACTOR SHALL MEASURE ALL DIMENSIONS AND DIMENSIONS ON SITE BEFORE PROCEEDING WITH THE MANUFACTURE OF THE STRUCTURAL COMPONENTS.

- THE CONTRACTOR MUST PROVIDE COPIES OF THE DRAWINGS FOR COMMENTS OF THE STEEL STRUCTURE WORKSHOP. EACH DRAWING MUST BE SIGNED AND SEALED BY AN ENGINEER WHO IS A MEMBER OF THE ORDER OF ENGINEERS OF QUEBEC.

- ANCHORING TO EXISTING CONCRETE: CHEMICAL ANCHORING WITH HILTI RE-600 ADHESIVE, OR HY-200 ADHESIVE FOR VERTICAL, OVERHANGING APPLICATIONS OR AT TEMPERATURES BETWEEN -6 AND 5°C. THE ANCHOR MUST BE INSTALLED IN ACCORDANCE WITH THE MANUFACTURER'S RECOMMENDATIONS

CONNECTIONS

- THE DESIGN AND FOLLOW-UP OF ASSEMBLIES MUST BE EXECUTED IN ACCORDANCE WITH CSA-S16-14.

- THE CONNECTIONS AT THE ENDS OF THE BEAMS MUST BE DESIGNED TO WITHSTAND THE REACTION PRODUCED BY 125% OF THE INDICATED UNIFORM LOAD IN THE CARRYING CAPACITY TABLES OF THE I.C.C.A. MANUAL (LAST EDITION) FOR THE SHAPE, SPAN AND STEEL GRADE OF THE GIVEN BEAM, WITHOUT EXCEED ITS SHEAR CAPACITY, WHEN THE REACTIONS ARE INDICATED ON THE DRAWINGS, THE ASSEMBLIES SHALL BE DESIGNED FOR THEM.

- THE COLUMN SEALS WILL BE DESIGNED FOR 100% OF THE CAPACITY OF THE MEMBERS IN BENDING, SHEARING AND AXIAL COMPRESSION. BOTH SEAL FACES IN CONTACT ON ALL THEIR SURFACES.

- ALL RIGID JOINTS MUST BE WELDED AND MUST BE RESISTANT TO WEIGHTED FLECKING MOMENTS (M) INDICATED ON THE PLANS IN kN-m OR DEVELOP THE FULL BENDING CAPACITY OF THE FRAME IF THERE IS NO SPECIFIED RESISTANCE.

- THE BRACING ASSEMBLIES MUST BE DESIGNED ACCORDING TO CSA STANDARD S16-14, WITH R=1.5. FOR RESIST THE WEIGHTED EFFORTS INDICATED IN THE PLANS.

- ALL TUBULAR PROFILES MUST BE WELDED IN ORDER TO DEVELOP THEIR FULL BENDING CAPACITY.

- ALL BOLTED CONNECTIONS WILL HAVE A MINIMUM OF TWO (2) BOLTS.

- THE DIAMETER OF THE HIGH-STRENGTH BOLTS SHALL BE AT LEAST 20.

- ALL ASSEMBLIES WITH HIGH-STRENGTH BOLTS SHALL BE OF THE TYPE BY CONTACT WITH THREADS INCLUDED IN THE SHEAR PLANE.

- ASSEMBLIES WITH HIGH-STRENGTH BOLTS SUBJECT TO INVERSION OF CONSTRAINTS WILL BE OF THE "FRICTION" TYPE.

- ALL STRUCTURAL BOLTED CONNECTIONS WILL BE WITH BOLTS TO HIGH RESISTANCE. ORDINARY BOLTS ARE ACCEPTED FOR HEADS CLADDING, DOOR AND WINDOW FRAMES, HANDRAILS AND STAIRS.

- ELEMENTS OBTAINED BY BUTT-WELDING EXTENSIONS WILL NOT BE ACCEPTED.

- WITHOUT THE WRITTEN APPROVAL OF THE ENGINEER, IT IS PROHIBITED TO MAKE HOLES IN THE STRUCTURE, OTHER THAN THOSE SHOWN ON THE DRAWINGS.

- ALL ASSEMBLIES MADE IN THE WORKSHOP MUST BE WELDED UNLESS BOLTED ASSEMBLIES ARE SPECIFICALLY REQUESTED.

- ALL FIELD MOUNTED ASSEMBLIES WILL BE BOLTED UNLESS IT IS FORBIDDEN TO WELD ON EXISTING BEAMS. DRILL HOLES TO BOLT ON EXISTING BEAMS.

- THE EFFORTS SHOWED ON PLANVIEW ARE WEIGHTED (+ TENSION kN, COMPRESSION kN, Mf. MOMENT IN kN-m).

- ALL WELDS MUST COMPLY WITH THE REQUIREMENTS OF THE STANDARDS CSA W59-13 AND CSA W48-14. THEY MUST BE CARRIED OUT BY A MANUFACTURER RECOGNIZED BY THE CANADIAN WELDING BUREAU ACCORDING TO THE REQUIREMENTS OF CSA STANDARD W47.1-09(R2014).

- ALL BUTT WELDS MUST BE FULLY PENETRATED.

- THE ENDS OF THE TUBULAR PROFILES WILL BE SEALED WITH 6 mm thick plates (MINIMUM THICKNESS)

- ALL BOLTED CONNECTIONS SHALL BE OF THE NON-SLIP TYPE. THE MINIMUM TIGHTENING FORCE FOR M36 BOLTS WILL BE 475 kN AND THE INSTALLATION MUST COMPLY WITH CSA STANDARD S16-14.

- NO WELDING IS ALLOWED ON THE GALVANIZED ELEMENTS AT THE SITE.

- THE ONLY PERMITTED TIGHTENING OF THE BOLTS IS BY ROTATING THE NUT.

- ALL BOLTS MUST BE INSTALLED WITH A STEEL WASHER UNDER THE PART THAT IS ROTATED DURING TIGHTENING.

- A WASHER MUST BE INSTALLED AT EACH END OF THE BOLTS OF A ASSEMBLY WITH AN OVERSIZED HOLE.

STEEL STRUCTURE INSPECTION

- AN INSPECTION OF THE STEEL STRUCTURE MUST BE CARRIED OUT BY THE ENGINEER, BEFORE IT IS COVERED WITH ANY ARCHITECTURAL FINISH

INSPECTION REPORTS

- THE NATIONAL BUILDING CODE SPECIFICS THAT BUILDING VERIFICATION AT THE SITE WILL BE DONE DURING CONSTRUCTION. THE CONTRACTOR MUST INDICATE TO THE ENGINEER THE DATE OF THE START OF THE WORK FOR THE INSPECTION.

- THE CONTRACTOR MUST PROVIDE THE STRUCTURAL ENGINEER WITH 2 COPIES SEALED SHOP DRAWINGS OR REPORTS SIGNED BY AN ENGINEER REGISTERED IN THE PROVINCE OF QUEBEC FOR THE FOLLOWING POINTS:
 - SOIL CAPACITY RATIO
 - REINFORCEMENT SHOP DRAWINGS
 - SHOP DRAWINGS OF STEEL BEAMS AND MANUFACTURING DETAILS.
 - CONNECTION CALCULATION NOTES.
 - SHOP DRAWINGS FOR THE ERECTION OF THE STEEL STRUCTURE.

FIELD QUALITY CONTROL

- FIELD QUALITY CONTROL BY INDEPENDENT TESTING LABORATORY MAY INCLUDE THE FOLLOWING NON-EXHAUSTIVE LIST OF ELEMENTS:

- o BOTTOM OF EXCAVATION
- o CHARACTERIZATION OF GRANULAR MATERIAL AND FILL
- o CONCRETE MIX FORMULAS AND CONCRETE PLACEMENT
- o STEEL STRUCTURES : COLUMN PLUMBNESS, WELDING AND BOLTING

- THE CONTRACTOR SHALL COOPERATE FREELY TO ALLOW TESTING BY PROVIDING ALL THE NECESSARY ASSISTANCE ON SITE REQUIRED BY THE TESTING LABORATORY AND BY ADVISING THE LABORATORY PRIOR TO BEGINNING WORK REQUIRING INSPECTION.

- REFER TO SPECIFICATIONS FOR SPECIFIC INFORMATIONS REGARDING FIELD QUALITY CONTROL.

CLIENT



CHEMIN DE LAÉROPORT
Port-Cartier (Québec) G5B 2W2
Tél. : 418 766-7070

PROJET / PROJEKT

UIS PORT-CARTIER

UNITÉS D'INTERVENTION STRUCTURÉE
CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE COUR, SECTEUR S
STRUCTURED INTERVENTION UNITS
NEW YARD CONSTRUCTION, SECTOR S

PROJET BGLA S19-2596 BGLA PROJECT #
PROJET CLIENT 368-10083A CLIENT PROJECT

ARCHITECTE / ARCHITECT



CIVIL / STRUCTURE / MÉCANIQUE



192756A
T 418-623-3373, F 418-623-3321
300-1145, boul. Lebourgneuf, Québec QC G2K 2K8 CANADA

NOTES GÉNÉRALES AUX SOUMISSIONNAIRES:

LES DOCUMENTS D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ FONT PARTIE D'UN TOUT EN VUE DE RÉALISER LA CONSTRUCTION EN TOTALITÉ. ILS DOIVENT ÊTRE LUS CONJOINTEMENT ET SOLIDAIREMENT LES UNS PAR RAPPORT AUX AUTRES AFIN DE TENIR COMPTE DE TOUTES LES IMPLICATIONS DE CEUX-CI.

L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS DE CE DESSIN SUR PLACE.

TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.

AUCUNE DIMENSION NE DEVA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.

CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

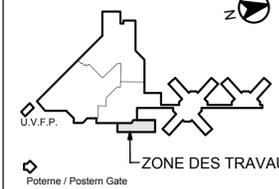
GENERAL NOTES TO BIDDERS:
THE ARCHITECTURAL, STRUCTURAL, MECHANICAL AND ELECTRICAL BID DOCUMENTS ARE PART OF A WHOLE WITH THE GOAL OF A COMPLETE WORK. THEY MUST BE READ AND CONSIDERED JOINTLY IN ORDER TO TAKE INTO ACCOUNT THE RELATION BETWEEN DISCIPLINES AND ALL THAT THIS IMPLIES.

CONTRACTOR SHALL VERIFY ALL DIMENSIONS ON SITE. IN THE EVENT OF ANY ERROR OR OMISSION, THE CONCERNED PROFESSIONAL SHALL BE ADVISED BEFORE START OF WORK.

NO DIMENSION SHALL BE MEASURED DIRECTLY ON THE DRAWINGS.

THIS DRAWING MAY NOT BE USED FOR CONSTRUCTION PURPOSES IF IT IS NOT SEALED BY THE APPROPRIATE PROFESSIONAL.

PLAN CLÉ / KEY PLAN



Établissement Port-Cartier Establishment

DATE	DESCRIPTION	PAR
20-06-22	POUR SOUMISSION / FOR TENDER	L.S.B
DATE	ÉMIS POUR / ISSUED FOR	PAR

STRUCTURE

TITRE DU DESSIN / DRAWING TITLE

SPECIFICATIONS
AND GENERAL NOTES

Fichier informatique
Computer file: Q192756A-S00_E.dwg

CONQU	DESIGN
Conçu par : Design by :	F.L
Dessiné par : Drawn by :	R.B.
Vérifié par : Checked by :	L.S.B.
No. Proj. : Date :	Q192756A 13/08/19
Checked/Date : Total :	
INDIQUE : # :	
Feuille n° 7 / Sheet n° 7	
S00_E	

DEVIS

GÉNÉRALITÉS

- LES COTES PRIMENT SUR LES MESURES PRISES À L'ÉCHELLE; LES DESSINS DE - DÉTAILS PRIMENT SUR LES DESSINS D'ENSEMBLE. EN CAS D'IMPRECISION, SUIVRE LES DIRECTIVES DE L'INGÉNIEUR. NE PAS MESURER À L'ÉCHELLE SUR LES PLANS.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE NE PAS DÉPASSER LES CHARGES INDIQUÉES AUX PLANS.
- TOUS LES JOINTS DE CONSTRUCTION NON INDIQUÉS AUX PLANS SONT SUJETS À L'APPROBATION DE L'INGÉNIEUR.
- L'ENTREPRENEUR DOIT MESURER ET VÉRIFIER SUR PLACE TOUTES LES DIMENSIONS, NIVEAUX, ENCOMBREMENTS OU CONDITIONS POUVANT AFFECTER LES TRAVAUX ET AVERTIR L'INGÉNIEUR DE TOUTE ANOMALIE.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA S'ASSURER DE COORDONNER LES PLANS DE STRUCTURE AVEC CEUX D'ARCHITECTURE ET DE MÉCANIQUE-ÉLECTRICITÉ, AINSI QU'AVEC TOUS LES SOUS-TRAITANTS CONCERNÉS. EN CAS DE NON-CONFORMITÉ, AVISER, PAR ÉCRIT, L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE.
- L'ENTREPRENEUR DOIT SIGNALER À L'INGÉNIEUR TOUTE INCOHÉRENCE QUI POURRAIT EXISTER ENTRE LES PLANS DE STRUCTURE, D'ARCHITECTURE ET DE MÉCANIQUE-ÉLECTRICITÉ.
- L'ÉDITION APPLICABLE DES NORMES DE RÉFÉRENCES MENTIONNÉE AU PRÉSENT DEVIS EST LA PLUS RÉCENTE EN VIGUEUR AU MOMENT DU DÉPÔT DE LA SOUMISSION.

DESSINS D'ATELIER

- SOUMETTRE À L'INGÉNIEUR, POUR COMMENTAIRES, LES DESSINS D'ATELIER, LES DESCRIPTIONS DE PRODUITS ET LES ÉCHANTILLONS PRÉSCRITS.
- IL EST DÉFENDU D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX DONT LES DESSINS D'ATELIER, ÉCHANTILLONS ET DESCRIPTIONS DE PRODUITS N'ONT PAS ÉTÉ RETOURNÉS AVEC LES COMMENTAIRES DE L'INGÉNIEUR.
- LE PROPRIÉTAIRE FOURNIRA À L'ENTREPRENEUR DEUX (2) COPIES DE PLANS QUI DEVRONT LUI ÊTRE REMIS À LA FIN DE LA CONSTRUCTION. INSCRIRE EN ROUGE, SUR UN SEUL JEU DE DESSINS, LES ÉCARTS RELIÉS PAR RAPPORT AUX PRÉSCRIPTIONS DES DOCUMENTS CONTRACTUELS ET UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS TRANSCRIRE SOIGNEUSEMENT CES CHANGEMENTS SUR LE DEUXIÈME JEU DE DESSINS, REMETTRE LES DEUX JEUX COMPLETS DE DESSINS AU PROPRIÉTAIRE.

TRAVAUX DE DÉMOLITION

- PRÉPARER UN DOSSIER SUR L'ÉTAT DES LIEUX AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.
- FOURNIR ET METTRE EN PLACE LES CHUTES À DÉCHETS, LES ÉCRANS, LES BARRICADES ET LES ÉCHAFFAUDAGES DE SÉCURITÉ POUR LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES REPRÉSENTANTS DU PROPRIÉTAIRE SUR LE CHANTIER.
- PRENDRE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ÉVITER TOUT DÉPLACEMENT OU AFFAISSEMENT DES OUVRAGES, PARTIES DE BÂTIMENT ADJACENTS À CONSERVER ET POUR ÉVITER QU'ILS NE SOIENT ENDOIMAGÉS. FOURNIR ET INSTALLER LES PIÈCES DE RENFORCEMENT ET D'ÉTAIEMENT ET EFFECTUER LES TRAVAUX DE REPRISE EN SOUS-ŒUVRE NÉCESSAIRES. RÉPARER LES OUVRAGES ENDOIMAGÉS LORS DES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
- EXÉCUTER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION STRUCTURALE CONFORMÉMENT À LA NORME CSA-S350-M1980(R2003).
- INSTALLER DES TOILES POUR EMPÊCHER LA POUSSIÈRE DE SE PROPAGER EN DEHORS DE LA LIMITE DES TRAVAUX.
- VOIR À CE QUE LES DÉMOLITIONS N'OBSTRUENT PAS LE SYSTÈME D'ÉVACUATION DES EAUX DE SURFACE, NI LES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES QUI DOIVENT DEMURER EN ÉTAT DE FONCTIONNEMENT.
- INSTALLER LES RENFORCEMENTS ET/OU LES SUPPORTS TEMPORAIRES REQUIS AVANT DE DÉBUTER LA DÉMOLITION.
- INSTALLER TOUTES LES POUTRES DE RENFORT CONFORMÉMENT AU PLAN AVANT DE FAIRE LES OUVERTURES DANS LES DALLES. LES ANCRAGES DES POUTRES ET LE COULIS SANS RETRAIT SOUS LA DALLE EXISTANTE DOIVENT ÊTRE POSÉS AVANT DE COMMENCER LA DÉMOLITION DE LA DALLE.
- AUX LIMITES DE DÉMOLITION, TOUTS LES ÉLÉMENTS DE BÉTON À DÉMANTELER DOIVENT ÊTRE COUPÉS À LA SCIE EN LIGNES DROITES.
- SAUF INDICATION CONTRAIRE, DÉBARASSER LE CHANTIER DE TOUS LES PRODUITS DE DÉMOLITION ET EN DISPOSER SELON LES RÉGLEMENTS EN VIGUEUR.
- N'ENTREPRENDRE AUCUN TRAVAIL DE DÉMOLITION OU DE DÉMANTELEMENT D'ÉLÉMENTS STRUCTURAUX AVANT D'AVOIR SOUMIS À L'INGÉNIEUR LES PLANS D'OUVRAGES PROVISOIRES, LES MÉTHODES ET PROCÉDURES ENVISAGÉES SIGNÉES ET SCÉLLÉES PAR UN INGÉNIEUR PAYÉ PAR L'ENTREPRENEUR.
- FOURNIR UNE ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES OUVRAGES PROVISOIRES D'UN INGÉNIEUR AVANT LES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
- NETTOYER TOUTES LES SURFACES SALIES PAR LES TRAVAUX.
- TOUS LES ÉLÉMENTS EN BÉTON ET LES DALLES SUR SOL INDIQUÉS AUX DESSINS DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME ÉTANT ARMÉS AVEC DES BARRES D'ARMATURE.
- VALIDER TOUTES LES LIMITES DE DÉMOLITION AVEC LES DOCUMENTS DES AUTRES DISCIPLINES.
- LOCALISER LES RÉSEAUX SOUTERRAINS AVANT DE DÉBUTER LA DÉMOLITION.

CONCEPTION

- LES CODES ET RÉFÉRENCES UTILISÉS POUR LA CONCEPTION SONT : CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DU CANADA 2015.
- BÉTON : CSA-A23.1-14
- CHARPENTE D'ACIER : CSA-S16-14
- ÉLÉMENTS PORTEURS EN ACIER FORMÉS À FROID : CANCSA-S136-12
- CHARPENTE DE BOIS : CSA-O86-14
- MAÇONNERIE : CSA-S304-14

CRITÈRES DE CONCEPTION

- LOCALITÉ : PORT-CARTIER
- CATÉGORIE DE RISQUE : NORMAL
- POUR LES CHARGES DUES AUX SÉISMES :
 - o SRFS - OSSATURE À CONTREVENTEMENT DE CONSTRUCTION TRADITIONNELLE: $R_d = 1.5, R_o = 1.3$
 - o Sa (0,2) = 0.323, Sa (0,5) = 0.169, Sa (1,0) = 0.084, Sa (2,0) = 0.04, PGA = 0.21
 - o CATÉGORIE D'EMPLACEMENT : D
- POUR LES CHARGES DUES AU VENT :
 - o Q (150) = 0.54 kPa
- POUR LES CHARGES DUES À LA NEIGE ET À LA PLUIE :
 - o Sa (150) = 4.1 kPa
 - o Si (150) = 0.4 kPa
- **COFFRAGE**
 - L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR POUR APPROBATION DES PLANS DE COFFRAGE ET D'ÉCHAFFAUDAGE SIGNÉS ET SCÉLLÉS PAR UN INGÉNIEUR QUIL AURA MANDATÉ.
 - LES CALCULS ET LA CONSTRUCTION DES COFFRAGES ET DE L'ÉTAYAGE SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN INGÉNIEUR DONT LES SERVICES SONT RETENUS ET PAYÉS PAR L'ENTREPRENEUR.
 - LES COFFRAGES DEVRONT ÊTRE CONÇUS ET CONSTRUITS SELON LES NORMES CSA A23.1-14 ET CANCSA-S269-S482(R2013).
 - TOUS LES COFFRAGES SERONT DROITS, DE NIVEAU ET D'APLOMB. LES JOINTS SERONT HORIZONTAUX OU VERTICAUX. LES JOINTS SERONT ÉTANCHES POUR EMPÊCHER L'ÉCOULEMENT DU LAIT DE CIMENT ET DEVRONT ÊTRE CONSTRUITS

POUR ÊTRE ENLEVÉS FACILEMENT SANS ENDOIMAGER LE BÉTON.

- LES COFFRAGES SERONT COMPOSÉS DE CONTREPLAQUE ET MATÉRIAUX EN BOIS CONFORMES AUX PLUS RÉCENTES NORMES CSA-A23.1-14 ET CSA-O121-08(R2013).
- UTILISER DES SUPPORTS D'ARMATURE EN PLASTIQUE SUR TOUTES LES FACES APPARENTES DES MURS.
- LA HAUTEUR DE CHUTE DU BÉTON EST DE 1.5 m MAXIMUM.
- POUR LES DALLES, LES COFFRAGES DEVRONT ÊTRE CAPABLES DE SUPPORTER LA CHARGE DE BÉTON LIQUIDE, PLUS UNE CHARGE DE 50 % SANS DÉFLEXION APPRÉCIABLE.
- L'ÉPAISSEUR DE DÉCOFFRAGE SERA À PROPRIÉTÉ CHIMIQUE CONTENANT DES COMPOSÉS QUI RÉAGISSENT AVEC LA CHAUX LIBRE PRÉSENTE DANS LE BÉTON POUR FORMER DES SAVONS INSOLUBLES DANS L'EAU ET QUI EMPÊCHE LE BÉTON D'ADHÉRER AU COFFRAGE.
- NE PAS HUILER LES COFFRAGES AUX ENDOITS DU BÉTON DOIT RECEVOIR DES ENDOITS, PEINTURES OU AUTRES FINIS.
- ENLEVER LES COFFRAGES APRÈS QU'É LE BÉTON AURA DURCI SUFFISAMMENT POUR PORTER SON PROPRE POIDS ET CELUI DE TOUTE AUTRE CHARGE, MAIS PAS AVANT D'EN AVOIR ÉTÉ AUTORISÉ PAR L'INGÉNIEUR.
- APRÈS LE COULAGE DU BÉTON, AVEC L'APPROBATION DE L'INGÉNIEUR, LE DÉCOFFRAGE POURRA ÊTRE EFFECTUÉ APRÈS LES PÉRIODES DE TEMPS: EMPATTEMENTS ET RADÈRES 1 JOUR MURS ET COLONNES 7 JOURS CÔTÉS DES POUTRES 7 JOURS CÔTÉ INFÉRIEUR DES POUTRES SANS CHARGE DE CONSTRUCTION 15 JOURS CÔTÉ INFÉRIEUR DES POUTRES AVEC CHARGE DE CONSTRUCTION 21 JOURS

- TOLÉRANCE DANS LES PLANS VERTICAUX ET HORIZONTAUX DES COFFRAGES: 6 mm.

- TOLÉRANCE POUR EMLACEMENT DES BOULONS D'ANCRAGES ET OBJETS ENCASTRÉS: 1.5 mm.

SURFACES APPARENTES DE BÉTON

- LORSQUE LE BÉTON EST APPARENT, LES CÔNES DES TIRANTS DE COFFRAGE DOIVENT ÊTRE ALIGNÉS VERTICALEMENT ET HORIZONTALEMENT ET REMPLIS DE MORTIER.
- MORTIER DE SCÉLLEMENT POUR LES TROUS DES CÔNES DES TIRANTS : MORTIER À DEUX (2) COMPOSANTS MODIFIÉS AU POLYMER, CIMENT ET À PRISE RAPIDE, TEL QUE : SIKATOP 123 PLUS OU SIKATOP 123 PLUS WINTER GRADE SI LES CONDITIONS CLIMATIQUES L'EXIGENT, VERTICOTAUT SUPRÊME D'ÉCLUCI OU MASTEREMCO 1150(HR) VERTICAL OVERHEAD (ANCIEN ZERO-C VERTICAL OVERHEAD MORTAR) DE BASF.
- POUR TOUTES SURFACES APPARENTES, UTILISER DU CONTREPLAQUE NEUF À REVÊTEMENT DE HAUTE DENSITÉ, CONFORME À LA NORME CSA-O121-08(R2013) ET POSER DES CÔNES DE TIRANT DANS LES COFFRAGES. APRÈS LE DÉCOFFRAGE, AUCUNE PARTIE DU TIRANT NE DOIT ÊTRE PRÉSENTE À MOINS DE 15 mm DE LA SURFACE.
- POUR TOUS LES ANGLES SAILLANTS DES ÉLÉMENTS APPARENTS EN BÉTON, PRÉVOIR DES CHANFREINS DE 25 MM, ET CE, MÊME EN L'ABSENCE D'INDICATIONS AUX PLANS.
- LE COFFRAGE DE TYPE "DURAFORM" EST STRICTEMENT INTERDIT SUR LES SURFACES APPARENTES.
- FAIRE DES CHANFREINS SUR TOUTS LES COINS APPARENTS.

BÉTON COULÉ EN PLACE

- LE PRODUCTEUR DE BÉTON DOIT POSSEDER UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DELIVRÉ PAR LE BNO CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES FORMULÉES AU FASCICULE DE CERTIFICATION BNO 2621-905. CE CERTIFICAT DOIT ÊTRE FOURNI AU REPRÉSENTANT DU PROPRIÉTAIRE AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.
- LES CONSTITUANTS, L'EXÉCUTION DES TRAVAUX, LES MÉTHODES D'ESSAI ET LES PRATIQUES NORMALISÉES DEVRONT ÊTRE CONFORMES À CSA-A23.1-14.
- L'INSPECTION ET LES ESSAIS DU BÉTON ET DES MATÉRIAUX POUR LE BÉTON SONT FAITS PAR UN ORGANISME D'INSPECTION CHOISI PAR LE PROPRIÉTAIRE OU PROJET QUI PAIERA LUI-MÊME LES FRAIS ENCOURUS DIRECTEMENT À L'ORGANISME. PERMETTRE LE LIBRE ACCÈS AUX TRAVAUX POUR DE TELS ESSAIS ET INSPECTIONS.
- FOURNIR UNE SÉRIE D'ESSAIS COMPLETS POUR CHAQUE 50 MÈTRES CUBES DE BÉTON OU MOINS, ET DANS TOUTS LES CAS, AU MOINS UNE SÉRIE POUR CHAQUE TYPE DE BÉTON POUR CHAQUE JOUR DE COULÉE.
- CHAQUE SÉRIE D'ESSAIS DOT COMPORTER UN ESSAI D'AFFAISSEMENT, UN ESSAI QUANT À LA TENEUR EN AIR, DES MESURES DE TEMPÉRATURE, ET AU MOINS TROIS (3) ÉCHANTILLONS (CYLINDRES) POUR LES ESSAIS DE RÉSISTANCE À LA COMPRESSION, LE TOUT CONFORMÉMENT À CSA-A23.2-14. FAIRE L'ESSAI D'UN DES TROIS CYLINDRES À SEPT (7) JOURS ET LES DEUX AUTRES À VINGT-QUATRE (28) JOURS.

RÉSISTANCE EN COMPRESSION DU BÉTON À 28 JOURS ET CLASSE D'EXPOSITION :

- o DALLE STRUCTURALE ET MURS INTÉRIEURS 35 MPa N
- o COULIS SANS RETRAIT 50 MPa

PROTECTION ET CURE DU BÉTON

- TOUTES LES SURFACES DE BÉTON DEVRONT ÊTRE MANTENUES HUMIDE POUR UNE DURÉE DE 7 JOURS EN UTILISANT DES COUVERTURES ULTRA-CURÉ NCF. PROTÉGER CONTRE LE FROID AFIN DE MAINTENIR UNE TEMPÉRATURE DE 10° PENDANT LA CURE (7 JOURS MINIMUM).
- UTILISER DU BÉTON PRÉPARÉ DE FAÇON CONFORME À CSA-A23.1-14 ET AUX SPÉCIFICATIONS DU PRÉSENT DEVIS. LE BÉTON MALAXÉ AU CHANTIER PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR LES MISES EN PLACE NÉCESSAINT PAS 1 MÈTRE CUBE ET POUR REMPLIR LES CELLULES DE MAÇONNERIE ET LES BLOCS LITEAUX.
- NE PAS UTILISER D'ADJUVANT À BASE DE CHLORURE OU À BASE DE CHLORURE DE CALCIUM.
- CONSOLIDER LE BÉTON À L'AIDE DE VIBRATEUR OU DE RÉGLÉS VIBRANTES POUR OBTENIR UN BÉTON DENSE EXEMPT DE NIDS D'ABELLES, PUIS TALOCHER ET LE FINIR SELON LES PENTES INDIQUÉES.
- LE BÉTON DÉFECTUEUX, SOUILLÉ OU CONTENANT DES DÉBRIS SERA RÉPARÉ SELON LES DIRECTIVES DE L'INGÉNIEUR AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR.
- COULER LE BÉTON SANS INTERRUPTION JUSQU'À UN JOINT DE CONSTRUCTION PRÉDÉTERMINÉ.
- TOUTES LES SURFACES À RECOUVRIR DE COULIS DEVRONT ÊTRE BOUCHARDÉES APRÈS LA PRISE DE BÉTON.
- POUR LE COULAGE DU BÉTON SUR DU BÉTON EXISTANT, BOUCHARDER LA SURFACE DU BÉTON EXISTANT, LA NETTOYER ET LA SATURER D'EAU AU MOINS 2 HEURES AVANT LA COULÉE EN INONDANT LA SURFACE AVEC DE L'EAU PENDANT UN MINIMUM DE 2 MINUTES CONTINUES. COULER LE BÉTON LORSQUE LA SURFACE DU BÉTON EXISTANT SERA SATURÉE D'EAU MAIS SUPERFICIELLEMENT SÈCHE. FAIRE APPROUVER LA SURFACE PAR L'INGÉNIEUR AVANT DE POSER L'ARMATURE.
- NE PAS COULER LE BÉTON AVANT QUE LE SOL DE SUPPORT ET L'ARMATURE N'AIENT ÉTÉ INSPECTÉS PAR L'INGÉNIEUR DU PROJET.
- PLACER TOUTS LES CONDUITS ENFOUIS À MI-ÉPAISSEUR DE LA DALLE, SAUF POUR LES CONDUITS QUI SE CROISENT.
- RÉPARER TOUT BÉTON BRISÉ OU ÉBRÉCHÉ. RECOUVRIR LA SURFACE À RÉPARER D'UN AGENT DE LIASON POUR BÉTON ET RAGRÈER AVEC DU MORTIER DE CIMENT OU DU COULIS SANS RETRAIT.
- SCIER SUR UNE PROFONDEUR DE 25 mm LES FISSURES DE RETRAIT ET DE DILATATION DANS LES MURS ET LES DALLES ET LES REMPLIR EN UTILISANT UN AGENT DE LIASON ET DU COULIS EXPANSIF. LE TOUT CONFORME AUX RECOMMANDATIONS DU FABRICANT.

FINITION DE BÉTON

- LES DESSUS DE TOUTES LES DALLES DE PLANCHER, INCLUANT LES DALLES SUR SOL, SERONT AMÉNÉS À SURFACE ÉGALE, DE NIVEAU OU EN PENTE, TEL QU'INDIQUÉ SUR LES PLANS, PRÊTS À RECEVOIR LA FINITION SPÉCIFIÉE, CONFORMÉMENT À CSA-A23.1-14.
- LES TOLÉRANCES DE MISE EN ŒUVRE DES SURFACES DE DALLE DOIVENT ÊTRE CONFORMES À LA CATÉGORIE B, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, SELON LES INDICATIONS DU TABLEAU 21 DE LA NORME CSA A23.1-14. LA MÉTHODE DE LA NORME ASTM E 1158M-14 EST UTILISÉE POUR DÉTERMINER LA PLANÉITÉ DE LA DALLE SELON L'ÉVALUATION DU NOMBRE F GLOBAL.

COULIS SANS RETRAIT

- LE COULIS AURA UNE RÉSISTANCE À LA COMPRESSION DE 50 MPa À 7 JOURS. MÊLANGER ET PLACER SELON LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT.
- METTRE UN COULIS SANS RETRAIT EN DESSOUS DE TOUTES LES PLAQUES D'ASSISE. DE TOUTS LES SOCLE DE MACHINES ET ENTRE LE DESSUS DES POUTRES DE RENFORT PROJÉTÉES ET LE DESSOUS DE LA STRUCTURE DU PLANCHER EXISTANT.

ARMATURE

- ACIER SOUDABLE CONFORME À CSA-G30-18-09(R2014), NUANCE 400W OU ASTM A 706A 706M-16, NUANCE 60
- LA LONGUEUR DES BARRES N'INCLUT PAS LE CROCHET, S.I.C.
- APRÈS LE COULAGE DU BÉTON, AVEC L'APPROBATION DE L'INGÉNIEUR, LE DÉCOFFRAGE POURRA ÊTRE EFFECTUÉ APRÈS LES PÉRIODES DE TEMPS: EMPATTEMENTS ET RADÈRES 1 JOUR MURS ET COLONNES 7 JOURS CÔTÉS DES POUTRES 7 JOURS CÔTÉ INFÉRIEUR DES POUTRES SANS CHARGE DE CONSTRUCTION 15 JOURS CÔTÉ INFÉRIEUR DES POUTRES AVEC CHARGE DE CONSTRUCTION 21 JOURS
- TOLÉRANCE DANS LES PLANS VERTICAUX ET HORIZONTAUX DES COFFRAGES: 6 mm.
- TOLÉRANCE POUR EMLACEMENT DES BOULONS D'ANCRAGES ET OBJETS ENCASTRÉS: 1.5 mm.

ENROBAGES DE BÉTON TYPE (S.I.C.)

SITUATION DE LA SURFACE PAR RAPPORT AUX INTÉRIÈURES	EXPOSÉE	NON EXPOSÉE
BÉTON DÉPOSÉ CONTRE LE SOL ET DEMEURANT EN CONTACT PÉMANENT AVEC CE DERNIER.	75 mm	75 mm
POUTRES, POTEAUX, EMPATTEMENTS.	50 mm	40 mm
ÉTRIERS, FRÊTTES, SPIRALES.	40 mm	30 mm
DALLES, MURS, POUTRELLES (20M ET MOINS).	30 mm	25 mm
DALLES, MURS, POUTRELLES (25M ET PLUS).	1.5 db (MAX 50 mm)	1.0 db

ADHÉSIF CHIMIQUE

- SYSTÈME D'ADHÉSIF CHIMIQUE : SAUF INDICATION CONTRAIRE, UTILISER LES PRODUITS SUIVANT OU ÉQUIVALENT:
 - o ADHÉSIF RE-500-SD PAR HILTI POUR USAGE GÉNÉRAL;
 - o ADHÉSIF HIT HY-200 PAR HILTI POUR APPLICATION RAPIDE, TEL QUE APPLICATION VERTICALE, OU APPLICATION À DES TEMPÉRATURES FROIDES, MAIS SUPÉRIEURES À -10 °C.

ACIER DE CHARPENTE

- MATÉRIAUX:
 - PROFILS W, WT, HP, M ET S: ASTM A 913A 913M-15 OU ASTM A 992A 992M-11(2015), NUANCE 50
 - PROFILS HSS CARRÉS ET RECTANGLE: ASTM A 500A 500M-13 CLASSE C, GRADE C (50 KSI) OU PROFILS HSS CARRÉS ET RECTANGLE: CSA G40.20G40.21-13 350W OU ASTM A 1085-15
 - PROFILS HSS ROUNDS: ASTM A 500A 500M-13 CLASSE C, GRADE B (46 KSI) OU ASTM A 1085-15
 - CORNÈRES (C) ET PROFILS EN C (CHANNEL): CSA G40.20G40.21-13 300W
 - PLAQUES (65 MM D'ÉPAISSEUR OU MOINS): CSA G40.20G40.21-13 350W OU ASTM A 572A 572M-15 GRADE 50
 - ACIER FORMÉ À FROID: ASTM A 1011/A 1011M-15
 - COULONS: CSA W99-13, amonex H, type 9 et ASTM A 108-13, grade 1010 à 1200
 - BOULONS D'ASSEMBLAGES: ASTM F 3125F 3125M-15A GRADE A325
 - ÉCROUS: ASTM A 563-15
 - RONDELLES: ASTM F 436F 436M-16
 - TIGES D'ANCRAGE: ASTM A 307-14 OU ASTM A 36/A 36M-14
 - TIGES D'ANCRAGE HAUTE RÉSISTANCE: ASTM A 193A 193M-16 DE TYPE 87 OU ASTM F 155A-15E1 GRADE 105 SOUDURE (E480X): CSA W99-13, CSA W55.3-08(R2013) ET CSA W47.1-09(R2014)
 - GALVANISATION À CHAUD AU TAUX DE 705G/M²: ASTM A 123A 123M-15PENTE D'APPRÊT DE COULEUR GRISÉ
 - ACIER RECOUVERT D'INOXIDFUGE: AUCUN APPRÊT
 - ACIER NON EXPOSÉ AUX INTÉRIÈURES: CISC/CIPMA 1-73A
 - ACIER EXPOSÉ AUX INTÉRIÈURES ET/OU QUI SERA PEINT: CISC/CIPMA 2-75
- TOUT L'ACIER EXTÉRIEUR EST GALVANISÉ.
- TOUTES LES RETOUCHES AU CHANTIER SUR L'ACIER GALVANISÉ DOIVENT ÊTRE FAITES À L'AIDE D'UN ENDOIT RICHE EN ZINC CONFORME À LA NORME CANICSSB 1.81-99 ET À LA NORME ASTM A 780A 780M-09(2015) CONTENANT AU MOINS 92 % DE ZINC MÉTALLIQUE DANS LE FILM SEC, APPLIQUÉ AU PINCEAU.

- LES ANCRAGES DES STRUCTURES EN ACIER DEVRONT ÊTRE FAITES À L'AIDE D'UN GABARIT, AVEC UNE TOLÉRANCE DE 15 mm DE L'EMPLACEMENT ET DE L'ÉLÉVATION INDIQUÉE AUX PLANS DE MONTAGE RÉVISÉS RECTIFIER TOUTES LES ERREURS ET DIVERGENCES AVANT DE DÉBUTER LE MONTAGE.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA MESURER SUR PLACE TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS AVANT DE PROCÉDER À LA FABRICATION DES ÉLÉMENTS DE CHARPENTE.

- L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR POUR COMMENTAIRES, LES COPIES DES DESSINS D'ATELIER DE LA CHARPENTE D'ACIER, CHAQUE DESSIN DOIT ÊTRE SIGNÉ ET SCÉLLÉ PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC.
- ANCRAGE AU BÉTON EXISTANT: ANCRAGE CHIMIQUE AVEC ADHÉSIF RE-500 DE HILTI, OU ADHÉSIF HY-200 POUR DES APPLICATIONS VERTICALES, EN SURPLOMB OU À DES TEMPÉRATURES COMPRISES ENTRE -5 ET 5°C. L'ANCRAGE DOIT ÊTRE INSTALLÉ CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS DU FABRICANT

ASSEMBLAGES

- LA CONCEPTION ET LA POSE DES ASSEMBLAGES DOIT ÊTRE EXÉCUTÉE CONFORMÉMENT À LA NORME CSA-S16-14.
- LES ASSEMBLAGES AUX EXTRÉMITÉS DES POUTRES DEVRONT ÊTRE CONÇUS POUR SUPPORTER LA RÉACTION PRODUITE PAR 125 % DE LA CHARGE UNIFORME INDIQUÉE DANS LES TABLES DE CAPACITÉ PORTANTE DU MANUEL LC C A (DERNIÈRE ÉDITION) POUR LA FORME, LA PORTÉE ET LA NUANCE D'ACIER DE LA POUTRE DONNÉE, SANS DÉPASSER SA CAPACITÉ EN CISAILLEMENT. LORSQUE LES RÉACTIONS SONT INDIQUÉES SUR LES DESSINS, LES ASSEMBLAGES DEVRONT ÊTRE CONÇUS POUR CELLES-CI.
- LES JOINTS DES COLONNES SERONT CONÇUS POUR 100 % DE LA CAPACITÉ DES MEMBRURES EN FLEXION, CISAILLEMENT ET COMPRESSION AXIALE. LES DEUX FACES DU JOINT EN CONTACT SUR TOUTES LEURS SURFACES.
- TOUS LES JOINTS RIGIDES DEVRONT ÊTRE SOUDÉS ET ILS DEVRONT RÉSISTER AUX MOMENTS FLECHISSANTS PONDÉRÉS (M) INDIQUÉS SUR LES PLANS EN N-m OU DÉVELOPPER LA PLEINE CAPACITÉ EN FLEXION LA MEMBRURE S'IL N'Y A PAS DE RÉSISTANCE SPÉCIFIÉE.
- LES ASSEMBLAGES DES CONTREVENTEMENTS DOIVENT ÊTRE CONÇUS CONFORMÉMENT À LA NORME CSA S16-14, AVEC R=1.5 - POUR RÉSISTER AUX EFFORTS PONDÉRÉS INDIQUÉS AUX PLANS.
- TOUS LES PROFILS TUBULAIRES DEVRONT ÊTRE SOUDÉS AFIN DE DÉVELOPPER LEUR PLEINE CAPACITÉ EN FLEXION.
- TOUS LES ASSEMBLAGES BOULONNÉS AURONT UN MINIMUM DEUX (2) BOULONS.
- LE DIAMÈTRE DES BOULONS À HAUTE RÉSISTANCE SERA DE 20 MINIMUM.
- TOUS LES ASSEMBLAGES AVEC BOULONS À HAUTE RÉSISTANCE SONT DU TYPE PAR CONTACT AVEC FILETAGE INCLUS AU PLAN DE CISAILLEMENT. LES ASSEMBLAGES AVEC BOULONS À HAUTE RÉSISTANCE SUJET À DES INVERSIONS DE CONTRAINTES SERONT DU TYPE PAR "FRICTION".
- TOUS LES ASSEMBLAGES BOULONNÉS DE CHARPENTE SERONT AVEC BOULONS À HAUTE RÉSISTANCE. LES BOULONS ORDINAIRES SONT ACCEPTÉS POUR LES LISSES DE BARDAGE, LES ENCADREMENTS DES PORTES ET FENÊTRES, MANS COURANTES ET ESCALIERS.
- LES ÉLÉMENTS OBTENUS PAR RALLONGES SOUDÉES BOUT À BOUT NE SERONT PAS ACCEPTÉS.

- SANS L'APPROBATION ÉCRITE DE L'INGÉNIEUR, IL EST INTERDIT DE FAIRE DES TROUS DANS LA CHARPENTE, AUTRE QUE CEUX MONTRES SUR LES DESSINS.
- TOUS LES ASSEMBLAGES FAITS EN ATELIER SERONT SOUDÉS À MOINS QUE DES

ASSEMBLAGES BOULONNÉS NE SOIENT SPÉCIFIQUEMENT DEMANDÉS.

- TOUS LES ASSEMBLAGES MONTÉS AU CHANTIER SERONT BOULONNÉS À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE. IL EST INTERDIT DE SOUDER SUR LES POUTRES EXISTANTES. PERCER DES TROUS POUR BOULONNER SUR LES POUTRES EXISTANTES.

- LES EFFORTS MONTRES AUX PLANS SONT PONDÉRÉS. (- : TENSION Nk, : COMPRESSION Nk, Mf : MOMENT EN N-m).

- TOUTES LES SOUDURES DEVRONT ÊTRE CONFORMES AUX EXIGENCES DES NORMES CSA W99-13 ET CSA W48-14. ELLES DEVRONT ÊTRE EFFECTUÉES PAR UN FABRICANT RECOUNU PAR LE BUREAU CANADIEN DE SOUDURE SELON LES EXIGENCES DE LA NORME CSA W47.1-09(R2014).

- TOUTES LES SOUDURES BOUT À BOUT DEVRONT ÊTRE À PÉNÉTRATION TOTALE.
- LES EXTRÉMITÉS DES PROFILS TUBULAIRES SERONT SCÉLLÉES À L'AIDE DE PLAQUES DE 6 mm D'ÉPAISSEUR MINIMUM.

- TOUS LES ASSEMBLAGES BOULONNÉS SERONT DU TYPE ANTI-CUISSÉMENT. LA FORCE DE SERRAGE MINIMALE POUR LES BOULONS MISE SERA DE 475 kN ET L'INSTALLATION DEVRA ÊTRE CONFORME À LA NORME CSA S16-14.

- AUCUNE SOUDURE, AU CHANTIER, N'EST PERMISE SUR LES ÉLÉMENTS GALVANISÉS.

- LE SEUL SERRAGE PERMIS DES BOULONS EST LE SERRAGE PAR ROTATION DE L'ÉCROU.

- TOUS LES BOULONS DOIVENT ÊTRE POSÉS AVEC UNE RONDELLE EN ACIER SOUS LA PIÈCE OU'ON TOURNE PENDANT LE SERRAGE.

- UNE RONDELLE DOIT ÊTRE INSTALLÉE À CHAQUE EXTRÉMITÉ DES BOULONS D'UN ASSEMBLAGE COMPORTANT UN TROU SURDIMENSIONNÉ.

INSPECTION - STRUCTURE D'ACIER

- UNE INSPECTION DE LA STRUCTURE D'ACIER DOIT ÊTRE RÉALISÉE PAR LES INGÉNIEURS EN STRUCTURE, AVANT QUE CELLE-CI NE SOIT RECOUVERTE D'UN FINI ARCHITECTURAL.

RAPPORT D'INSPECTION DU CHANTIER ET ESSAIS

- LE CODE NATIONAL DU BÂTIMENT SPÉCIFIÉ QUE LA VÉRIFICATION DU BÂTIMENT AU CHANTIER SERA FAITE DURANT LA CONSTRUCTION. L'ENTREPRENEUR DOIT INDIQUER À L'INGÉNIEUR LA DATE DU DÉBUT DES TRAVAUX POUR L'INPECTION.

- L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR À L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE 2 COPIES DES DESSINS D'ATELIER OU RAPPORT SCÉLLÉS ET SIGNÉS PAR UN INGÉNIEUR ENREGISTRÉ DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC POUR LES POINTS SUIVANTS:
 - RAPPORT DE LA CAPACITÉ DU SOL.
 - DESSINS D'ATELIER D'ARMATURE.
 - DESSINS D'ATELIER DES POUTRELLES D'ACIER ET DÉTAIL DE FABRICATION.
 - LES NOTES DE CALCUL DES CONNEXIONS.
 - DESSINS D'ATELIER POUR L'ÉRECTION DE LA CHARPENTE D'ACIER.

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

- LES ÉLÉMENTS SUIVANTS POURRONT FAIRE L'OBJET D'UN CONTRÔLE DE QUALITÉ PAR UN LABORATEUR INDÉPENDANT : FOND D'EXCAVATION CARACTÉRISATION DES MATÉRIAUX GRANULAIRES ET MÉMELAYAGE FORMULATION, CARACTÉRISTIQUES ET MISE EN PLACE DU BÉTON CHARPENTE D'ACIER : VERTICALITÉ DES COLONNES, VÉRIFICATION DES SOUDURES ET BOULONNAGE, CONTRÔLE DES FIXATIONS DU PONTAGE L'ENTREPRENEUR DOIT COLLABORER PLEINEMENT À LA RÉALISATION DU CONTRÔLE DE QUALITÉ, NOTAMMENT EN AVISANT ET EN COORDONNANT DIRECTEMENT AVEC LE LABORATOIRE. À L'AVANCE, LA TENUE DE TRAVAUX DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN CONTRÔLE. SE RÉFÉRER AUX SECTIONS APPROPRIÉES DU DEVIS POUR LES INFORMATIONS SPÉCIFIQUES SUR LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ.

CLIENT		
	Service Correctionnel Québec	Correctional Canada Regional Headquarters Québec
CHEMIN DE L'AÉROPORT Port-Cartier (Québec) G5B 2W2 Tél. : 418 766-7070		
PROJET / PROJEKT		
UIS PORT-CARTIER		
UNITÉS D'INTERVENTION STRUCTURÉE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE COUR, SECTEUR S <i>STRUCTURED INTERVENTION UNITS NEW YARD CONSTRUCTION, SECTOR S</i>		
# PROJET BGLA	S19-2596	<i>BGLA PROJECT #</i>
# PROJET CLIENT	368-10083A	<i>CLIENT PROJECT #</i>

ARCHITECTE / ARCHITECT	
	80, CÔTE DINAN QUÉBEC QC G1K 8N5 T. 418 694-9041 F. 418 694-9051 BGLA.CA
ARCHITECTURE / DESIGN URBAIN	
CIVIL / STRUCTURE / MÉCANIQUE	
	Q192756A
T 418-623-3373, F 418-623-3321 300-1145, boul. Lebourgneuf, Québec QC G2K 2K8 CANADA	

NOTES GÉNÉRALES AUX SOUMISSIONNAIRES:
LES DOCUMENTS D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ FOND PARTIE D'UN TOUT EN VUE DE RÉALISER LA CONSTRUCTION EN TOTALITÉ. ILS DOIVENT ÊTRE LUS CONJOINTEMENT ET SOLIDAIREMENT LES UNS PAR RAPPORT AUX AUTRES AFIN DE TENIR COMPTE DE TOUTES LES IMPLICATIONS DE CEUX-CI.

L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS DE CE DESSIN SUR PLACE.

TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.

AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.

CE DESSIN NE PEUT SERVIR AU FINIS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ. *GENERAL NOTES TO BIDDERS:*

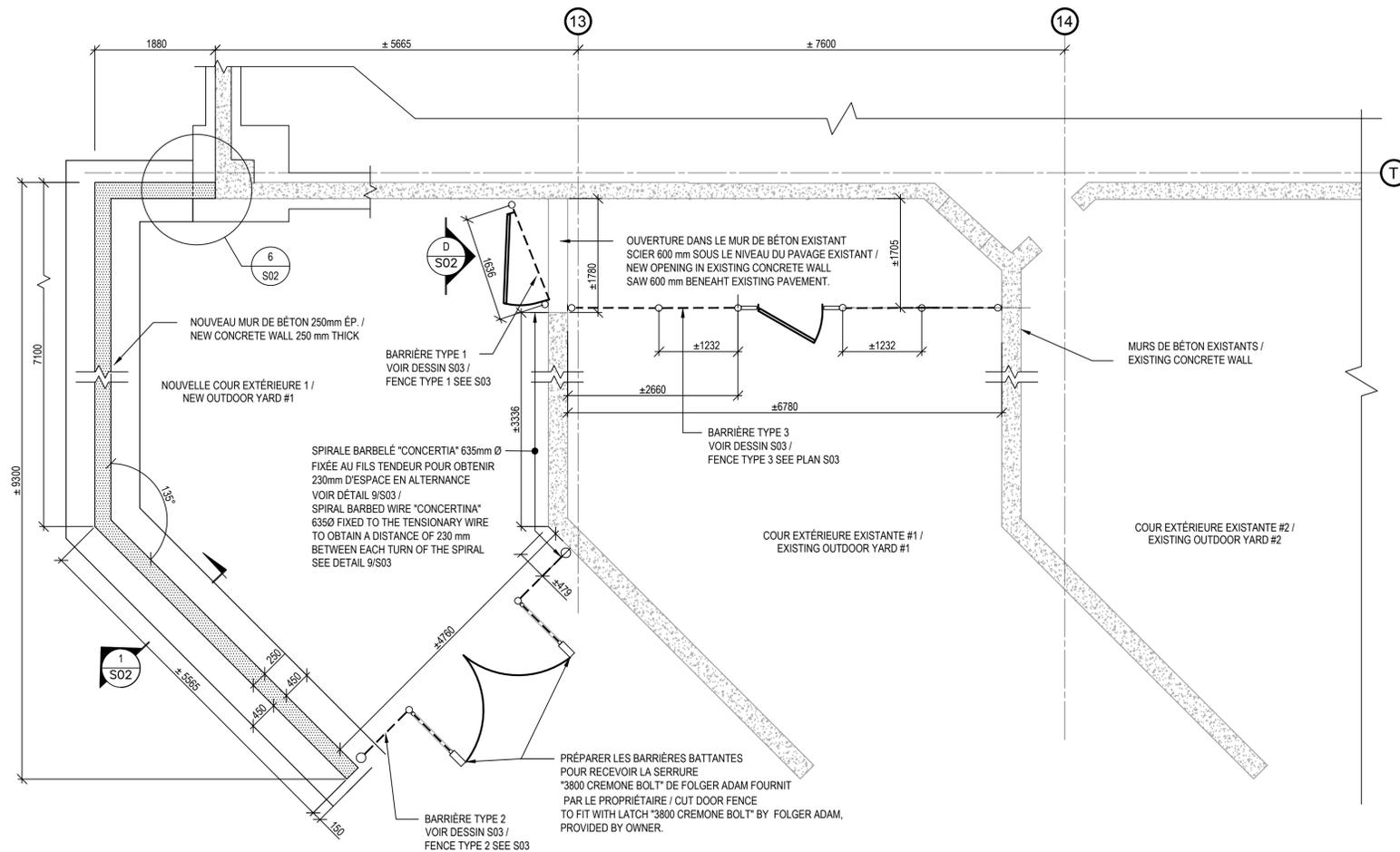
THE ARCHITECTURAL, STRUCTURAL, MECHANICAL AND ELECTRICAL BID DOCUMENTS ARE PART OF A WHOLE WITH THE GOAL OF A COMPLETE WORK. THEY MUST BE READ AND CONSIDERED JOINTLY IN ORDER TO TAKE INTO ACCOUNT THE RELATION BETWEEN DISCIPLINES AND ALL THAT THIS IMPLIES.

CONTRACTOR SHALL VERIFY ALL DIMENSIONS ON SITE.

IN THE EVENT OF ANY ERROR OR OMISSION, THE CONCERNED PROFESSIONAL SHALL BE ADVISED BEFORE START OF WORK.

NO DIMENSION SHALL BE MEASURED DIRECTLY ON THE DRAWINGS.

THIS DRAWING MAY NOT BE USED FOR CONSTRUCTION PURPOSES IF IT IS NOT SEALED BY THE APPROPRIATE PROFESSIONAL.



**VUE EN PLAN - CONSTRUCTION COUR EXTÉRIEURE /
PLAN VIEW OUTDOOR YARD CONSTRUCTION**
RAPPORT / SCALE = 1 : 50

CLIENT
 Service Correctionnel / Correctional Canada / Administration régionale / Regional Headquarters Québec / Québec

CHEMIN DE L'AÉROPORT
 Port-Cartier (Québec) G5B 2W2
 Tél. : 418 766-7070

PROJET / PROJECT
UIS PORT-CARTIER

UNITÉS D'INTERVENTION STRUCTURÉE
 CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE COUR, SECTEUR S
 STRUCTURED INTERVENTION UNITS
 NEW YARD CONSTRUCTION, SECTOR S

PROJET BGLA S19-2596 BGLA PROJECT #
 # PROJET CLIENT 368-10083A CLIENT PROJECT #

ARCHITECTE / ARCHITECT
bgl
 80, CÔTE DINAN
 QUÉBEC QC G1K 8N5
 T. 418 694-9041
 F. 418 694-9081
 BGLA.CA

CIVIL / STRUCTURE / MÉCANIQUE
CIMA+
 T 418-623-3373, F 418-623-3321
 300-1145, boul. Lebourgneuf, Québec QC G2K 2K8 CANADA

NOTES GÉNÉRALES AUX SOUMISSIONNAIRES:

LES DOCUMENTS D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ FONT PARTIE D'UN TOUT EN VUE DE RÉALISER LA CONSTRUCTION EN TOTALITÉ. ILS DOIVENT ÊTRE LUS CONJOINTEMENT ET SOLIDAIREMENT LES UNS PAR RAPPORT AUX AUTRES AFIN DE TENIR COMPTE DE TOUTES LES IMPLICATIONS DE CEUX-CI.

L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS DE CE DESSIN SUR PLACE.

TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.

AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.

CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCÉLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

GENERAL NOTES TO BIDDERS:

THE ARCHITECTURAL, STRUCTURAL, MECHANICAL AND ELECTRICAL BID DOCUMENTS ARE PART OF A WHOLE WITH THE GOAL OF A COMPLETE WORK. THEY MUST BE READ AND CONSIDERED JOINTLY IN ORDER TO TAKE INTO ACCOUNT THE RELATION BETWEEN DISCIPLINES AND ALL THAT THIS IMPLIES.

CONTRACTOR SHALL VERIFY ALL DIMENSIONS ON SITE.

IN THE EVENT OF ANY ERROR OR OMISSION, THE CONCERNED PROFESSIONAL SHALL BE ADVISED BEFORE START OF WORK.

NO DIMENSION SHALL BE MEASURED DIRECTLY ON THE DRAWINGS.

THIS DRAWING MAY NOT BE USED FOR CONSTRUCTION PURPOSES IF IT IS NOT SEALED BY THE APPROPRIATE PROFESSIONAL.



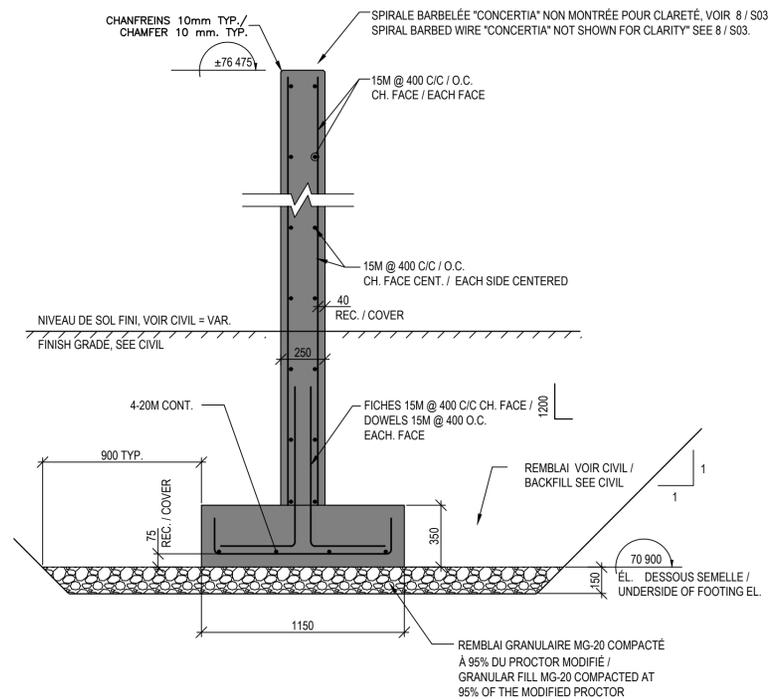
20-06-22	POUR SOUMISSION / FOR TENDER	L.S.B.
DATE	ÉMIS POUR / ISSUED FOR	PAR BY

STRUCTURE

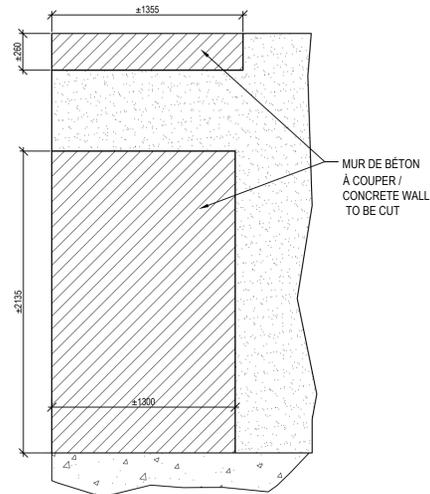
TITRE DU DESSIN / DRAWING TITLE
VUES EN PLAN / PLAN VIEWS

Fichier informatique / Computer file: Q192756A-S01.dwg

Conçu par / Design by: F.L.	Drawn by: R.B.
Vérifié par / Checked by: L.S.B.	No. Proj. / Date: Q192756A / 13/08/19
Échelle/Scale: Total	
INDIQUÉ / #	
Feuille n° / Sheet n°: S01	

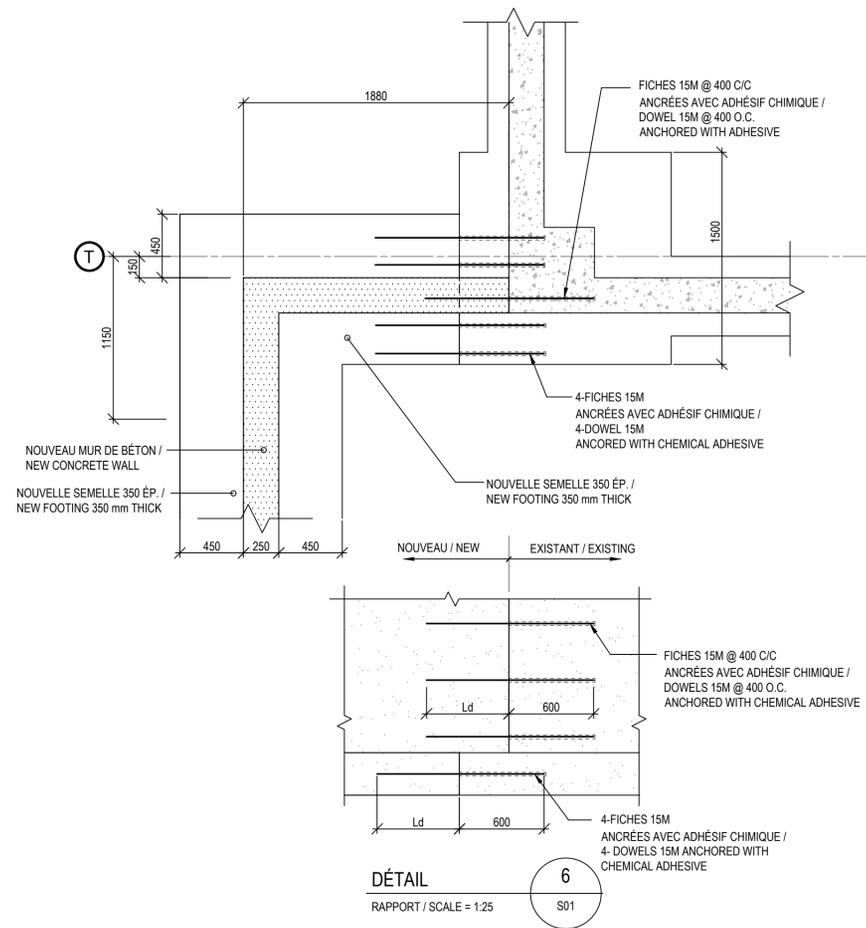


COUPE/SECTION 1
RAPPORT = 1:20 S01



NOTE:
- À COORDONNER EN CHANTIER ET AVEC LES DESSINS D'ATELIER DES CLÔTURES. /
COORDINATE WITH EXISTING CONDITIONS AND FENCES/GATE SHOP DRAWINGS.

ÉLÉVATION / ELEVATION D
RAPPORT/SCALE = 1:25 S01



DÉTAIL 6
RAPPORT / SCALE = 1:25 S01

NOTES GÉNÉRALES AUX SOUMISSIONNAIRES:
LES DOCUMENTS D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ FONT PARTIE D'UN TOUT EN VUE DE RÉALISER LA CONSTRUCTION EN TOTALITÉ. ILS DOIVENT ÊTRE LUS CONJOINTEMENT ET SOLIDAIREMENT LES UNS PAR RAPPORT AUX AUTRES AFIN DE TENIR COMPTE DE TOUTES LES IMPLICATIONS DE CEUX-CI.

L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS DE CE DESSIN SUR PLACE.

TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.

AUCUNE DIMENSION NE DEVA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.

CE DESSIN NE PEUT SERVIR AUX FINS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCELLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

GENERAL NOTES TO BIDDERS:

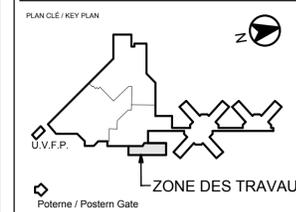
THE ARCHITECTURAL, STRUCTURAL, MECHANICAL AND ELECTRICAL BID DOCUMENTS ARE PART OF A WHOLE WITH THE GOAL OF A COMPLETE WORK. THEY MUST BE READ AND CONSIDERED JOINTLY IN ORDER TO TAKE INTO ACCOUNT THE RELATION BETWEEN DISCIPLINES AND ALL THAT THIS IMPLIES.

CONTRACTOR SHALL VERIFY ALL DIMENSIONS ON SITE.

IN THE EVENT OF ANY ERROR OR OMISSION, THE CONCERNED PROFESSIONAL SHALL BE ADVISED BEFORE START OF WORK.

NO DIMENSION SHALL BE MEASURED DIRECTLY ON THE DRAWINGS.

THIS DRAWING MAY NOT BE USED FOR CONSTRUCTION PURPOSES IF IT IS NOT SEALED BY THE APPROPRIATE PROFESSIONAL.



Établissement Port-Cartier Establishment

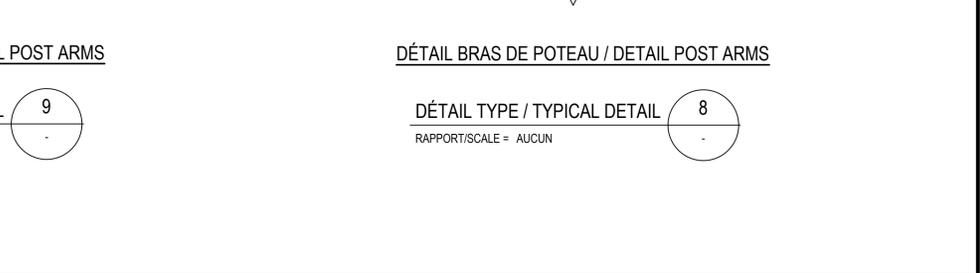
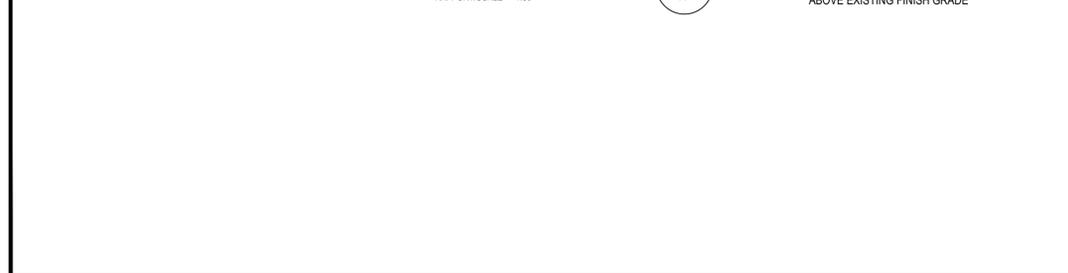
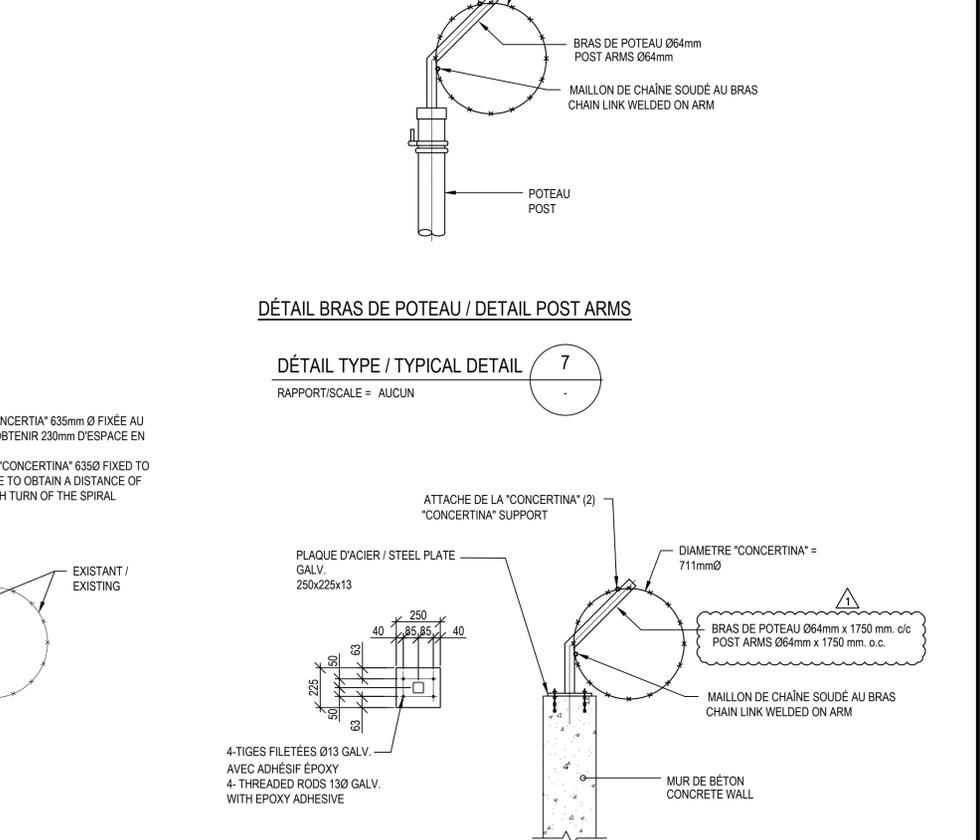
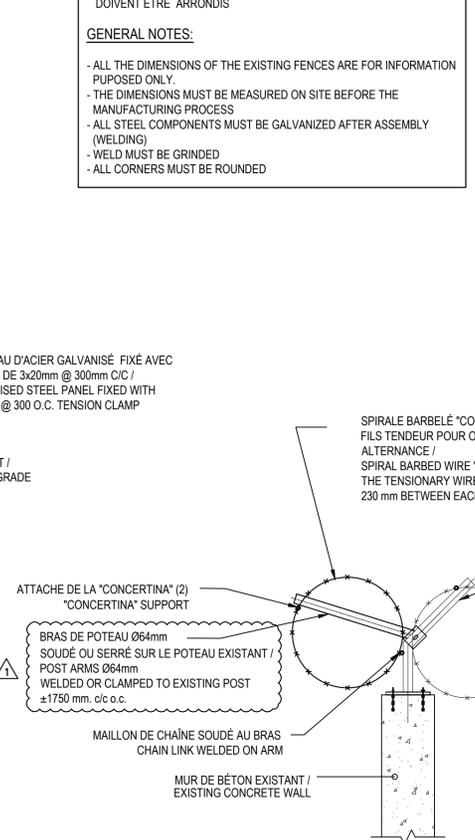
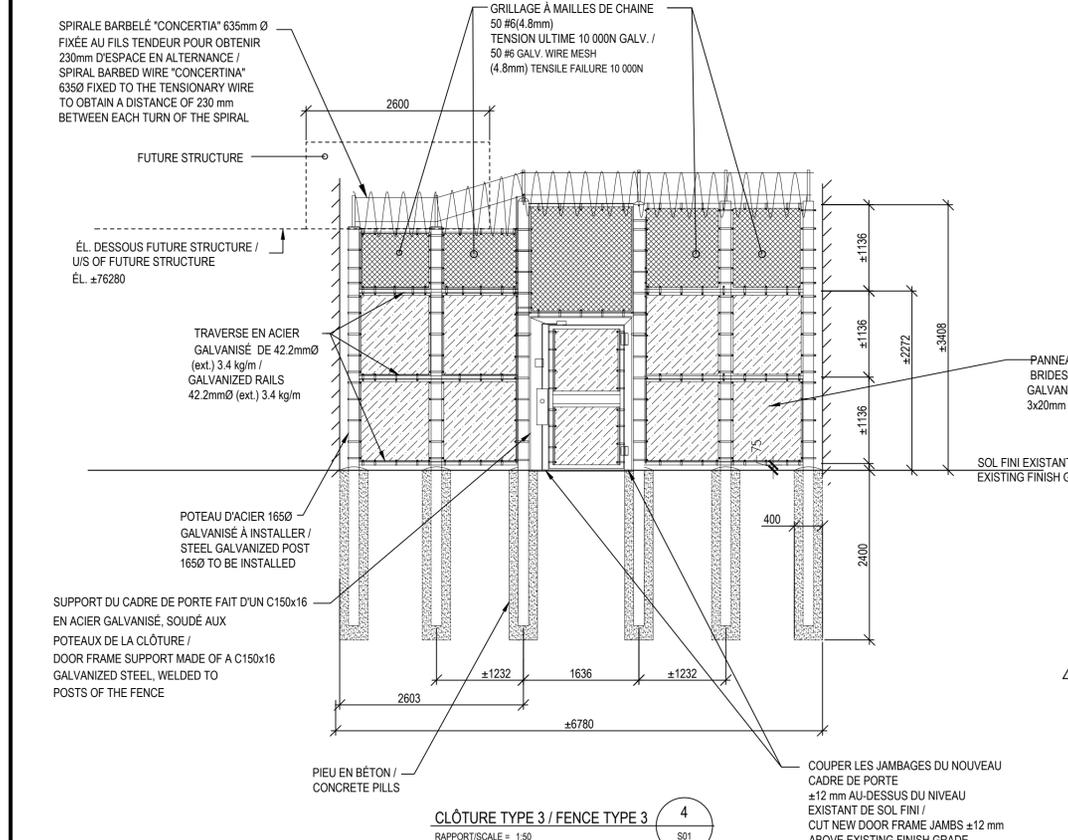
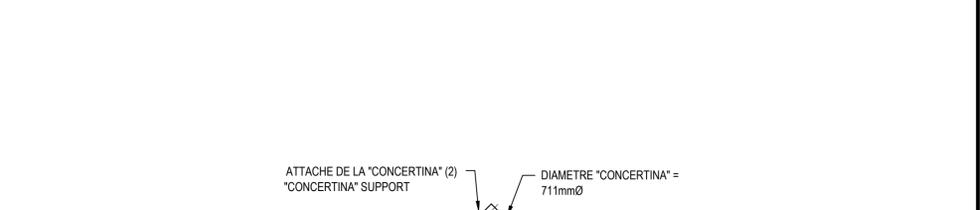
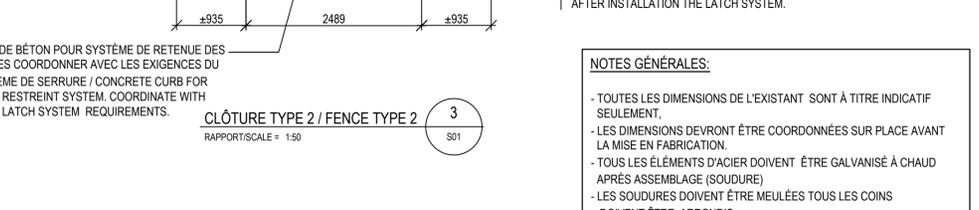
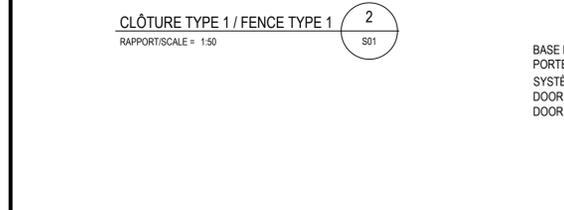
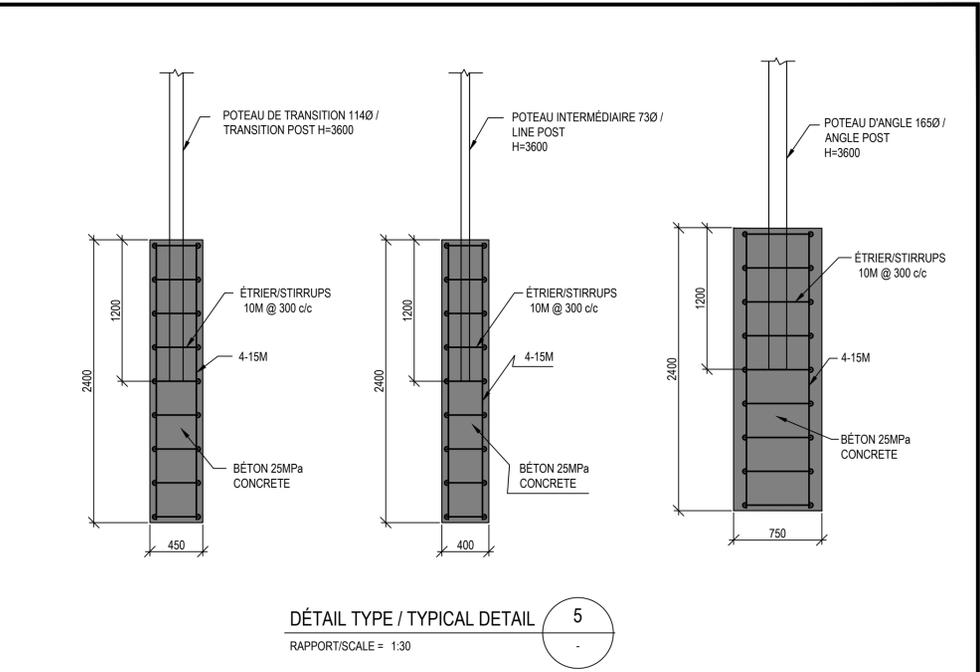
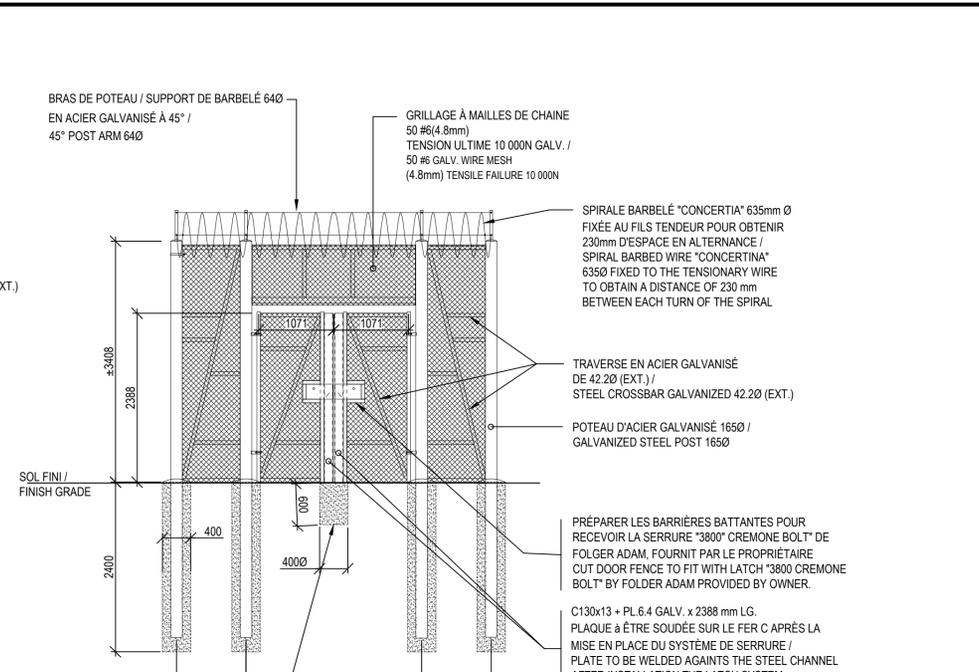
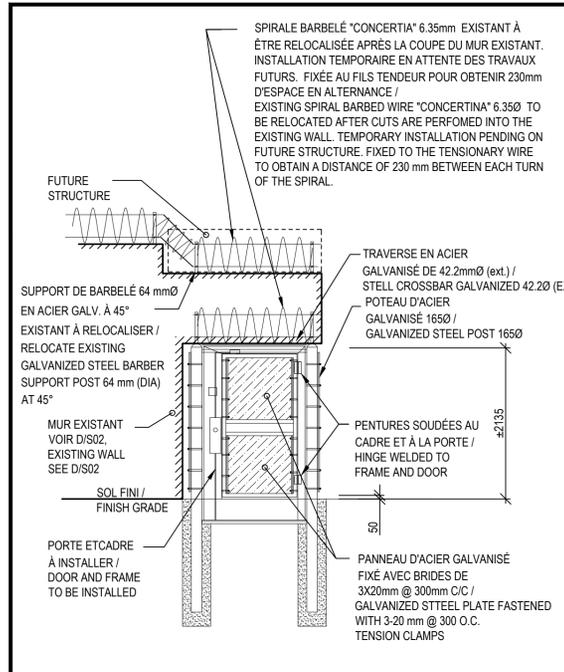
20-06-22	POUR SOUMISSION / FOR TENDER	L.S.B.
DATE	ÉMIS POUR / ISSUED FOR	PAR BY

STRUCTURE

TITRE DU DESSIN / DRAWING TITLE
COUPES ET DÉTAILS / SECTIONS AND DETAILS

Fichier informatique Computer file: Q192756A-S02.dwg

Conçu par / Design by:	F.L.
Dessiné par / Drawn by:	R.B.
Vérifié par / Checked by:	L.S.B.
No. Projet / Date	Q192756A / 13/08/19
Échelle/Scale	Total
INDIQUÉ / #	
Feuille n° / Sheet n°	
S02	

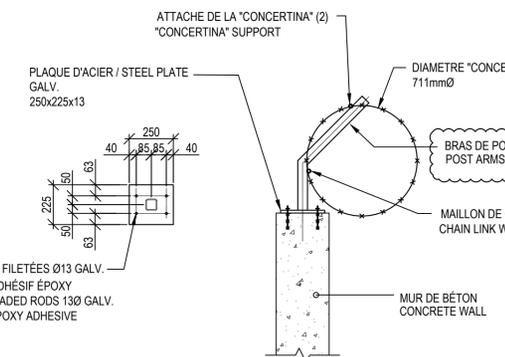
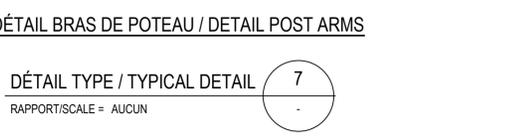
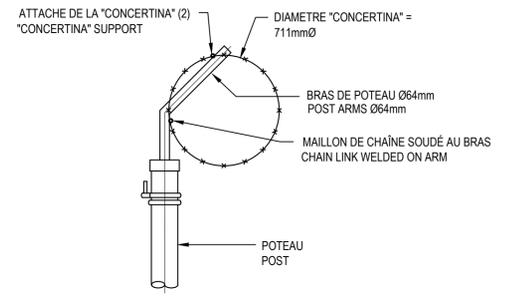


NOTES GÉNÉRALES:

- TOUTES LES DIMENSIONS DE L'EXISTANT SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT.
- LES DIMENSIONS DEVRONT ÊTRE COORDONNÉES SUR PLACE AVANT LA MISE EN FABRICATION.
- TOUS LES ÉLÉMENTS D'ACIER DOIVENT ÊTRE GALVANISÉ À CHAUD APRÈS ASSEMBLAGE (SOUDURE)
- LES SOUDURES DOIVENT ÊTRE MEULÉES TOUS LES COINS DOIVENT ÊTRE ARRONDIS

GENERAL NOTES:

- ALL THE DIMENSIONS OF THE EXISTING FENCES ARE FOR INFORMATION PUPOSED ONLY.
- THE DIMENSIONS MUST BE MEASURED ON SITE BEFORE THE MANUFACTURING PROCESS
- ALL STEEL COMPONENTS MUST BE GALVANIZED AFTER ASSEMBLY (WELDING)
- WELD MUST BE GRINDED
- ALL CORNERS MUST BE ROUNDED



CLIENT
Service Correctionnel / Correctional Canada
Administration régionale / Regional Headquarters Québec

CHEMIN DE L'AÉROPORT
Port-Cartier (Québec) G5B 2W2
Tél. : 418 766-7070

PROJET / PROJECT
UIS PORT-CARTIER

UNITÉS D'INTERVENTION STRUCTURÉE
CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE COUR, SECTEUR S
STRUCTURED INTERVENTION UNITS
NEW YARD CONSTRUCTION, SECTOR S

PROJET BGLA S19-2596 BGLA PROJECT #
PROJET CLIENT 368-10083A CLIENT PROJECT

ARCHITECTE / ARCHITECT
bgl
ARCHITECTURE / DESIGN URBAIN

90, CÔTE DINAN
QUÉBEC QC G1R 8N5
T. 418 694-9041
F. 418 694-9081
BELUCA

CIVIL / STRUCTURE / MÉCANIQUE
CIM+
T 418-623-3373, F 418-623-3321
300-1145, boul. Lebourgneuf, Québec QC G2K 2K8 CANADA
Q192756A

NOTES GÉNÉRALES AUX SOUS-MISEURISSEURS:

LES DOCUMENTS D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ FONT PARTIE D'UN TOUT EN VUE DE RÉALISER LA CONSTRUCTION EN TOTALITÉ. ILS DOIVENT ÊTRE LUS CONJONCTIVEMENT ET SOLIDAIREMENT LES UNS PAR RAPPORT AUX AUTRES AFIN DE TENIR COMPTE DE TOUTES LES IMPLICATIONS DE CEUX-CI.

L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER TOUTES LES COTES ET DIMENSIONS DE CE Dessin SUR PLACE.

TOUTE ERREUR OU OMISSION DEVRA ÊTRE SIGNALÉE AU PROFESSIONNEL CONCERNÉ AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX.

AUCUNE DIMENSION NE DEVRA ÊTRE PRISE DIRECTEMENT SUR LES DESSINS.

CE Dessin NE PEUT SERVIR AU FINIS DE CONSTRUCTION S'IL N'EST PAS SCELLÉ ET APPROUVÉ PAR LE PROFESSIONNEL CONCERNÉ.

GENERAL NOTES TO BIDDERS:

THE ARCHITECTURAL, STRUCTURAL, MECHANICAL AND ELECTRICAL BID DOCUMENTS ARE PART OF A WHOLE WITH THE GOAL OF A COMPLETE WORK. THEY MUST BE READ AND CONSIDERED JOINTLY IN ORDER TO TAKE INTO ACCOUNT THE RELATION BETWEEN DISCIPLINES AND ALL THAT THIS IMPLIES.

CONTRACTOR SHALL VERIFY ALL DIMENSIONS ON SITE.

IN THE EVENT OF ANY ERROR OR OMISSION, THE CONCERNED PROFESSIONAL SHALL BE ADVISED BEFORE START OF WORK.

NO DIMENSION SHALL BE MEASURED DIRECTLY ON THE DRAWINGS.

THIS DRAWING MAY NOT BE USED FOR CONSTRUCTION PURPOSES IF IT IS NOT SEALED BY THE APPROPRIATE PROFESSIONAL.

PLAN CLÉ / KEY PLAN
U.V.F.P.
ZONE DES TRAVAUX
Poterne / Postern Gate
Établissement Port-Cartier Establishment

20-08-25	ADDENDA / ADDENDUM No.1	L.S.B.
20-06-22	POUR SOUMISSION / FOR TENDER	L.S.B.
DATE	ÉMIS POUR / ISSUED FOR	PAR

STRUCTURE

TITRE DU DESSIN / DRAWING TITLE
COUPES ET DÉTAILS / SECTIONS AND DETAILS

Fichier informatique / Computer file: S03.dwg

Conçu par / Design by: F.L.
Dessiné par / Drawn by: R.B.
Vérifié par / Checked by: L.S.B.
No. Proj. / Date: Q192756A / 13/08/19
Échelle/Scale: 144545
INDIQUÉ / #
Feuille n° / Sheet n°: S03

